



LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE

—
RAPPORT
D'ACTIVITÉ

—
2017/2018

aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Pour l'année scolaire 2017-2018, ce réseau, composé de 492 établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale (MEN), a accueilli 350 000 élèves dans 137 pays.



LES ENJEUX STRATÉGIQUES



4

Le modèle éducatif français : une ambition réaffirmée.....	6
La politique budgétaire	12
La sécurité : une approche globale.....	15
Le réseau des anciens élèves des lycées français du monde	16

LA VIE DU RÉSEAU



20

Les grandes zones géographiques.....	22
Le pilotage des établissements.....	29
La politique immobilière : moderniser les établissements	30
Les temps forts des élèves des lycées français du monde	32

LA PÉDAGOGIE



34

Les personnels : acteurs du projet éducatif	36
L'innovation pédagogique	40
L'école inclusive.....	42
La politique sportive menée par l'AEFE	43
Les examens nationaux et concours	46

LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE



48

Les parents d'élèves : principaux partenaires des établissements.....	50
Les représentants des personnels.....	50
Les élus : relais de terrain indispensables.....	51
Les partenaires de l'AEFE.....	52
L'événementiel : retour sur la 1 ^{ère} semaine des lycées français du monde.....	54
Restez connectés.....	56

À PROPOS DE L'AGENCE



58

L'organigramme de l'AEFE.....	60
La composition du conseil d'administration.....	61
La direction de l'AEFE.....	62
Les chefs de service	64
Les organes consultatifs	65
Les personnels des services centraux.....	66
Les partenaires de l'AEFE.....	67
Carte du réseau 2017-2018	68



Le mot du directeur

Christophe Bouchard

2

Lors de l'année scolaire 2017/2018, l'Agence a poursuivi son action pour accompagner le développement du réseau d'enseignement français à l'étranger. Le Président de la République a annoncé le 20 mars 2018 - à l'occasion de son discours sur la stratégie pour la francophonie et le plurilinguisme - sa volonté de « consolider le réseau scolaire français à l'étranger pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante d'éducation française à travers le monde ».

Cette ambition s'exprime notamment par la volonté de développer le réseau des établissements homologués avec l'objectif de doubler le nombre d'élèves accueillis d'ici 2030. Dans ce cadre, des réflexions sur notre dispositif scolaire à l'étranger ont été menées et devraient aboutir à l'annonce d'une réforme en 2019. L'Agence s'est pleinement associée à ces réflexions menées sous l'autorité du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle a également mené des projets et développé des dispositifs pour renforcer l'attractivité du réseau et de notre offre éducative à l'étranger.

En premier lieu, l'Agence s'attache à répondre à la demande croissante d'enseignement français à l'étranger en conciliant la mission de service public d'éducation pour les familles françaises expatriées et la mission au service de notre diplomatie d'influence par la scolarisation d'élèves étrangers.

*La rentrée scolaire 2018 a confirmé l'attractivité de notre réseau avec une croissance des effectifs de l'ordre de 1,7%, soit **6 000 élèves supplémentaires.***

*Les **496 établissements** du réseau accueillent ainsi cette année près de **356 000 élèves dans 137 pays.***

Je remercie les familles qui ont choisi notre modèle éducatif pour leur confiance et pour leur implication au sein des communautés scolaires et des comités de gestion des établissements. Leur engagement est indispensable à la réussite des projets menés par les établissements comme au développement de notre réseau.

De même, le réseau LabelFrancÉducation poursuit son extension avec 285 établissements, répartis dans 53 pays, à la rentrée 2018. En complémentarité avec le réseau homologué, ces

établissements proposant des sections bilingues francophones sur programmes étrangers contribuent pleinement au rayonnement de la langue et de la culture françaises. Les quelque 150 associations Français Langue Maternelle (FLAM) complètent ce dispositif en favorisant la pratique du français dans le cadre d'activités extrascolaires pour des enfants français ou binationaux scolarisés dans les systèmes éducatifs locaux.

En second lieu, l'Agence souhaite consolider l'excellence de l'enseignement dispensé au sein des établissements homologués ainsi que leur adaptation à la diversité de leurs publics. En 2018, le nombre de bacheliers à l'étranger a atteint un niveau record avec un taux de réussite de 97,3% dont les trois-

quarts avec mention et 25% de mention très bien. Cette réussite doit beaucoup aux enseignants, je veux rendre hommage à leur engagement et leur professionnalisme.

Cette année, l'Agence a également accompagné la mise en œuvre de Parcoursup et de la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur pour les établissements à l'étranger. Cette évolution du dispositif s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un taux de proposition d'admission sur Parcoursup de 97% pour les bacheliers du réseau et une proportion de poursuite d'études en France stable par rapport aux années précédentes.

Pour garantir l'excellence du réseau, en lien étroit avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), l'Agence a poursuivi le développement du suivi d'homologation à 5 ans des établissements qui garantit la qualité et l'homogénéité de notre réseau scolaire à l'étranger. Ce suivi concerne 85 établissements pour 2018/2019. De même, une attention particulière est accordée à la politique de formation des personnels avec la mise en place - dans plusieurs zones géographiques - de dispositifs pilotes d'accompagnement des enseignants recrutés localement, en lien avec des académies françaises. Ces dispositifs doivent favoriser l'acquisition d'une culture professionnelle commune et des compétences qui garantissent à tous les élèves un encadrement conforme aux exigences de l'homologation.

Cette ambition qualitative se conjugue avec la volonté de promouvoir une école inclusive qui concilie l'excellence avec la réussite de tous les élèves. Elle s'appuie également sur une offre d'enseignement qui réponde à la fois aux spécificités des élèves du réseau, à l'ouverture des établissements sur leur environnement et à un contexte international de plus en plus concurrentiel en matière d'éducation. L'enseignement des langues constitue un enjeu central pour répondre à ces différents défis et faire de notre réseau à l'étranger un laboratoire d'innovations et d'initiatives sur la question du plurilinguisme et de l'ouverture culturelle. En complément des sections internationales, la mise en œuvre du nouveau dispositif PARLE-AEFE - Parcours Adaptés et Renforcés en Langues Étrangères - doit permettre à tous les élèves de développer leurs compétences et leur maîtrise dans plusieurs langues dès le primaire, y compris par l'instauration de temps d'enseignement disciplinaire en langues étrangères selon le principe de l'EMILE (enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère) ou de la DNL (discipline non linguistique). De même, l'extension du projet d'échanges scolaires ADN-AEFE à

l'ensemble du réseau offre aux élèves de seconde l'opportunité d'effectuer une partie de leur année scolaire dans un autre établissement du réseau et d'enrichir leur parcours par l'immersion dans un nouvel environnement scolaire et linguistique ainsi que par la découverte d'un autre pays. Ces nouveaux dispositifs constituent des atouts supplémentaires pour enrichir la qualité de l'offre éducative et renforcer l'attractivité des établissements.

Enfin, l'Agence mène une politique immobilière ambitieuse pour améliorer le cadre d'apprentissage des élèves comme les conditions de travail des personnels. La qualité des installations du réseau constitue un élément prépondérant pour l'attractivité et la notoriété des établissements. Cette politique immobilière prend également en considération la priorité accordée à la sécurisation des emprises scolaires à l'étranger. La dotation spécifique de 14 M€ - allouée à l'AEFE en 2017 et prolongée en 2018 - a permis de mener de nombreux travaux de sécurisation. Cette priorité accordée à la sécurité se traduit également par un effort sur la formation des personnels sur le terrain avec des stages organisés dans chacune des zones du réseau, ainsi qu'une attention particulière portée à la cyber sécurité.

L'ensemble des projets et des dispositifs mis en œuvre par l'AEFE vise à renforcer les atouts de notre modèle éducatif à l'étranger, à développer son attractivité ainsi que le sentiment d'appartenance à un réseau mondial. La création de la Semaine des lycées français du monde, dont la seconde édition s'est tenue du 19 au 24 novembre 2018, s'inscrit dans cette dynamique de valorisation. Le succès de la Semaine des lycées français du monde 2018 - qui a fédéré plus de 200 établissements dans 99 pays - illustre le dynamisme des établissements, la capacité d'innovation des équipes éducatives, ainsi que la créativité des élèves du réseau.

*Je vous souhaite une très bonne lecture
de ce rapport d'activité 2017-2018.*

Christophe BOUCHARD





LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Le modèle éducatif proposé par le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, très apprécié à l'international par les différentes communautés, constitue un outil essentiel de la diplomatie d'influence française. Dans un cadre budgétaire contraint, l'AEFE pilote ce réseau, en liaison étroite avec les postes diplomatiques et les opérateurs privés, dans une logique d'optimisation des ressources, des moyens et de renforcement de l'excellence pédagogique.



LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Le modèle éducatif français : une ambition réaffirmée

La croissance des effectifs conforte la place prépondérante du réseau scolaire français pour accompagner la mobilité internationale et le développement de l'influence et de l'attractivité pour notre pays.

L'Agence maintient une stratégie qui répond aux défis d'une présence internationale et de l'excellence des établissements français. Cette ambition a été réaffirmée par le Président de la République à trois occasions : lors de la conférence des ambassadeurs fin août 2017, lors de l'ouverture de l'Assemblée des français de l'étranger en octobre 2017 et enfin lors de son discours du 20 mars 2018 sur la stratégie pour la francophonie et le plurilinguisme « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme ». Cette dernière pose le principe de consolider le réseau scolaire français à l'étranger pour garantir sa pérennité et répondre de la meilleure manière à la demande croissante d'éducation « à la française » à travers le monde. En témoignent les quelques 7000 élèves de plus dans le réseau à la rentrée 2017, pour qui le choix de l'enseignement français est signe d'excellence.

Ce maintien de l'excellence éducative passe, dans un premier temps, par le renforcement de l'offre pédagogique et du rôle du service pédagogique en matière de suivi et de conseils aux établissements. Il s'agit d'une politique ambitieuse de formation des personnels et d'accompagnement. Elle s'appuie sur l'excellence académique, la promotion des valeurs qui forgent notre modèle éducatif, en concertation avec toutes les composantes de la communauté scolaire, et notamment les parents d'élèves et les personnels. Elle doit également s'adapter aux publics et aux contextes locaux, en lien avec les postes diplomatiques.

L'attention portée à la mise en œuvre des réformes du ministère de l'Éducation nationale – notamment la réforme du lycée et celle du baccalauréat 2021 – demeure une des priorités pour assurer aux familles et aux élèves le maintien de la qualité de l'offre d'enseignement. Elle est aussi l'occasion de mettre en place une offre de formation ambitieuse à destination de tous les personnels. Le rôle accru accordé aux enseignants maîtres-formateurs du 1^{er} degré (EMFE) et aux enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique du second degré (EEMCP2) au sein des dispositifs de formation continue est un élément essentiel pour consolider la qualité éducative et accompagner les réformes et les innovations pédagogiques tout en continuant à s'appuyer sur l'ensemble du corps enseignant.

Un système éducatif unique

Un modèle reconnu

Le réseau d'enseignement français à l'étranger, unique au monde par son ampleur et sa densité, constitue l'un des acteurs essentiels de l'action extérieure de la France. Il voit ses effectifs augmenter de 2 % environ chaque année. La demande croît aussi bien pour les familles françaises, de plus en plus nombreuses à s'expatrier, que pour les familles étrangères des pays d'accueil et des pays tiers. Véritable outil diplomatique au service de l'attractivité française et levier de francophonie, le réseau des établissements d'enseignement français contribue au rayonnement de la culture et de la langue françaises – la seule avec l'anglais à être parlée sur les cinq continents – ainsi que des valeurs associées à notre modèle éducatif, notamment par sa participation à la formation des élites étrangères.

Ce réseau doit notamment son succès à la compétence et à l'engagement de ses enseignants, aux programmes dispensés – qui sont ceux du ministère de l'Éducation nationale, adaptés pour partie à la culture des pays d'implantation des établissements – à la réputation du modèle éducatif français, aux performances de ses élèves toutes nationalités confondues et à son homogénéité à l'échelle mondiale. Cette combinaison d'atouts permet aux élèves, grâce au principe de continuité pédagogique, de poursuivre une scolarité pouvant commencer dans un pays et se prolonger dans un autre, selon la mobilité de leur famille. La pédagogie de ces établissements est également marquée par l'ouverture sur le pays d'accueil. Elle permet ainsi aux élèves étrangers de s'approprier notre culture tout en restant connectés à celle de leur pays et aux élèves français de tirer le meilleur parti de leur insertion dans un milieu étranger.

Une pédagogie innovante

L'AEFE soutient et accompagne toutes les innovations qui manifestent la dynamique éducative des établissements et peuvent servir d'axe fédérateur à une politique de réseau. Les nombreux projets mis en place par les établissements d'enseignement français à l'étranger s'appuient sur la diversité culturelle de leur public scolaire comme de leur équipe éducative, ainsi que sur les spécificités de leur environnement local.

Ainsi, les actions pédagogiques pilotes (APP) du réseau sont menées dans une logique de projet au service de la réussite de tous les élèves, pour permettre l'amélioration de leurs acquis et le développement de pratiques coopératives et créatives.

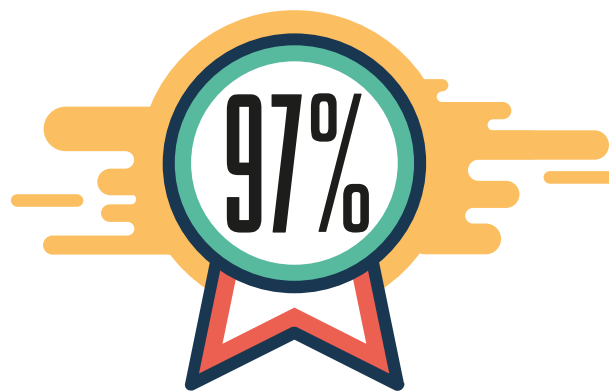
Par leur caractère innovant, elles ont vocation à dynamiser l'ensemble des établissements en étant modélisées, généralisées, transférées et mutualisées. Conformément aux priorités de l'Agence, ces projets visent, en particulier, à consolider les dispositifs en faveur de la maîtrise de la langue française, à développer la pratique des langues vivantes, à promouvoir les sciences ou les pratiques artistiques dans une perspective interculturelle et de développement du numérique.

Le plurilinguisme

L'enseignement français à l'étranger repose sur une éducation plurilingue et pluriculturelle. De la maternelle à la terminale, les élèves apprennent et côtoient des langues et des cultures multiples. Chaque élève a l'opportunité de choisir un parcours linguistique le plus adapté à son projet personnel. Plus de 70 langues sont enseignées dans le réseau, dont 59 pouvant être présentées au baccalauréat.



LYCÉE FRANÇAIS DE SAN FRANCISCO, ÉTATS-UNIS



PRÈS DE 97 % DE RÉUSSITE AU BAC

L'Agence a développé une politique des langues répondant au projet de mobilité des élèves et des familles. Les trois axes prioritaires de la politique des langues - le français, la langue du pays hôte et le plurilinguisme - ont été déclinés en parcours langues pour les élèves du réseau. Les sections internationales se développent du primaire jusqu'à la terminale pour constituer des parcours complets et diplômants (DNBi en troisième et OIB en terminale). Afin de compléter le parcours en section européenne ou langue orientale (SELO) qui n'existe qu'au lycée, l'Agence propose des parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE) permettant une plus grande exposition à la langue par le développement des enseignements d'une matière intégrée en langue étrangère (EMILE) en primaire et la discipline non linguistique (DNL) au collège.

L'homologation des établissements

L'obtention de l'homologation d'un établissement atteste notamment de sa conformité aux programmes de l'Éducation nationale. Pour garantir cette conformité dans le temps, ainsi que la qualité des enseignements dispensés, le suivi de l'homologation est mené par les inspecteurs du service pédagogique de l'Agence (1^{er} et 2nd degrés) avec l'appui des inspections générales du ministère de l'Éducation nationale et de cinq inspecteurs des académies partenaires.

Le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AEFE consolident leur démarche qualité via la procédure de suivi d'homologation au sein du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. L'analyse des dossiers témoigne de la qualité des établissements et des projets pédagogiques, du professionnalisme des équipes, d'un enseignement des langues varié et de la diversité des approches pédagogiques.

L'homologation et le suivi de l'homologation représentent 147 missions d'inspection menées par le service pédagogique - 81 missions pour le premier degré et 66 pour le second degré.

107 dossiers d'homologation et de suivi d'homologation d'établissements répartis dans 44 pays dans toutes les zones, ont été étudiés. Six nouveaux établissements,

en Égypte, en Israël, au Liban, au Maroc et au Mexique, rejoignent le réseau homologué. La commission a répondu favorablement à 27 demandes d'extension d'homologation.

Les trois établissements placés en année probatoire ont été confirmés dans le réseau homologué suite à la mise en œuvre de processus de remédiation en conformité avec les recommandations ministérielles. L'homologation a été confirmée pour 52 établissements concernés par la procédure de suivi et de renouvellement. Quatre établissements ont été mis au suivi et cinq en période probatoire. Une fusion d'établissements en Arménie a été prononcée.

Les académies partenaires

Les zones géographiques sont rattachées aux académies suivantes pour l'organisation et le suivi des examens ; et des formations dans le réseau : Bordeaux, Créteil, Grenoble, Lyon, Montpellier, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

L'accompagnement des familles françaises

Le dispositif d'aide à la scolarité

Alimenté par le programme 151 du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le dispositif des bourses scolaires répond aux besoins des familles françaises avec deux objectifs principaux qui lui sont assignés : une répartition équitable de l'aide aux familles et une maîtrise budgétaire renforcée.

Il vise à favoriser la diversité des publics scolarisés dans le réseau, notamment en permettant l'accès aux établissements scolaires des élèves français issus de milieux modestes.

La campagne 2017/2018

Les bilans définitifs de la campagne 2017 pour les pays du rythme sud (RS) et 2017/2018 pour les pays du rythme nord (RN) s'établissent comme suit :

- Nombre de boursiers : 1 649 dans les postes du rythme sud et 23 706 pour ceux du rythme nord, soit au total 25 355 boursiers (20,85 % des élèves français scolarisés dans un établissement d'enseignement français à l'étranger).
- Montant des bourses accordées : 8,62 M€ pour le rythme sud et 94,5 M€ pour le rythme nord, soit au total 103,12 M€.

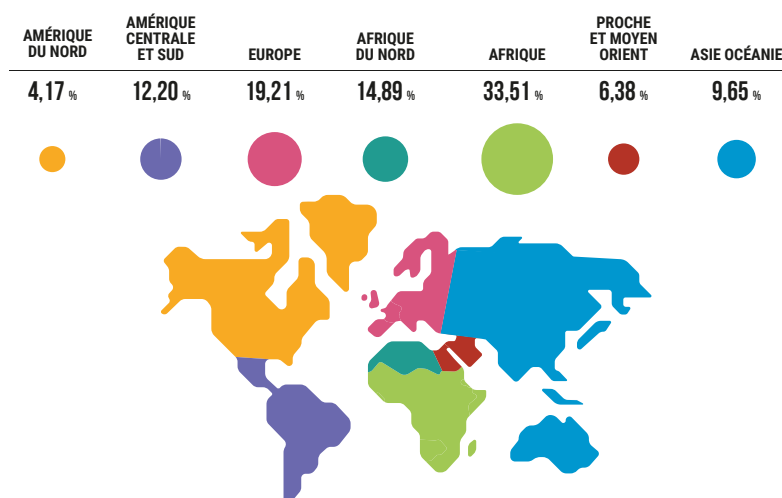
Le montant moyen annuel des frais de scolarité stricto sensu dans les pays du rythme sud s'élève à 4 710 € et à 5 537 € dans les pays du rythme nord.

Le taux de satisfaction des demandes reste stable par rapport à l'année dernière et s'élève à 86,6 % pour le rythme sud et à 83,4 % pour le rythme nord.

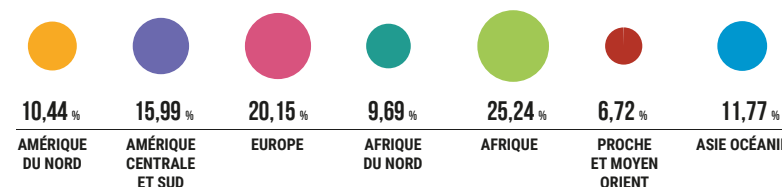
Le pourcentage des familles bénéficiant d'une couverture totale des frais de scolarité et des frais parascolaires s'élève à 34,4 % pour les pays du rythme sud et 39,8 % pour les pays du rythme nord, sous réserve des quelques plafonnements de tarifs prononcés en raison du niveau très élevé des frais de scolarité, en particulier aux États-Unis. Les familles concernées par cette situation peuvent le cas échéant bénéficier d'aides complémentaires locales.

RÉPARTITION DES BOURSIERS ET MONTANTS ACCORDÉS (%)

Nombre de bénéficiaires



Montants accordés



COLLÈGE PROTESTANT FRANÇAIS, BEYROUTH, LIBAN





Focus sur...

L'AEFE et la Mission laïque française

En 2017-18, 94 établissements du réseau étaient affiliés à la Mission laïque française (Mlf).

Les deux structures sont en lien étroit à plusieurs titres :

- + Signature d'un nouveau protocole AEFE-Mlf ;
- + La Mlf siège au conseil d'administration de l'AEFE et réciproquement ;
- + La Mlf participe au recrutement des personnels d'encadrement dans les établissements conventionnés AEFE concernés ;
- + L'AEFE est conviée aux séminaires de réflexion de la Mlf et vice-versa ;
- + Les personnels rattachés aux établissements Mlf, partenaires de l'AEFE, participent aux actions de formation du plan de formation continue des personnels ainsi qu'au dispositif de formation continue AEFE-DGESCO ;
- + La convention tripartite AEFE-CIEP-Mlf encadre l'organisation des certifications DELF et DALF dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

L'attractivité auprès des familles étrangères

Le programme et les cérémonies des boursiers Excellence-Major

Pour l'année scolaire 2017-2018, 568 candidatures issues de 85 pays ont été présentées à la commission de sélection. Cette commission, présidée par le directeur de l'AEFE, est composée de chefs d'établissement, de représentants de l'AEFE, du MEAE et d'établissements de l'enseignement supérieur français. À l'issue de l'examen des dossiers, 150 lauréats ont été sélectionnés sur liste principale. Cette année, l'AEFE a continué à développer son dispositif d'accueil en organisant 3 réunions d'accueil : à Toulouse, Lyon et Paris. 130 boursiers de la promotion 2017 ont été accueillis par les personnels de l'Agence et par leurs tuteurs, également boursiers Excellence-Major.

La promotion 2013-2018 a été mise à l'honneur au Quai d'Orsay le 13 juin 2018, en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne. Cette cérémonie a été l'occasion de féliciter ces anciens élèves des lycées français du monde qui ont suivi de brillantes études supérieures en France et de leur faire rencontrer leurs pairs et des acteurs de la mobilité internationale.

L'accompagnement de la réforme à l'entrée dans l'enseignement supérieur français et de la mise en place de la nouvelle plateforme Parcoursup

La loi ORE (orientation et réussite des étudiants) votée le 8 mars 2018 régit, entre autres, le fonctionnement de la procédure Parcoursup. Durant les travaux préparatoires à cette loi, l'AEFE a été auditionnée par les chefs de projets et rapporteurs pour exposer les particularités de gestion des candidats bacheliers hors de France.

Dans le cadre de cette réforme, deux semaines de l'orientation ont été organisées. Lors de la seconde semaine de l'orientation, des ressources portant sur 5 thématiques ciblées ont été mises à disposition des élèves, des familles et des équipes éducatives sur le site internet.

Pour cette première année, 10 580 candidats des lycées français à l'étranger ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale. Il convient d'ajouter à cette proportion les élèves candidats à une formation dont l'accès se fait en dehors de la plateforme Parcoursup (Sciences Po, Dauphine...).

Le Service orientation et enseignement supérieur (SOES) accompagne les élèves, leurs familles et les équipes éducatives via la rubrique « contact » de la plateforme tout au long de la procédure (de décembre à fin septembre, y compris les week-ends) et a traité cette année environ 7 000 demandes.



BOURSIERS EXCELLENCE-MAJOR, POITIERS



■ AFFELNET

(procédure d'affectation des élèves de troisième)

L'application nationale Affelnet est paramétrée par académie : les élèves des établissements français à l'étranger bénéficient d'un traitement identique à celui appliqué pour les élèves du territoire français. Cette année, plus de 600 élèves (633) ont été affectés à l'issue du 1^{er} tour d'affectation dans le 2nd degré après la classe de 3^{ème} en France par cette procédure informatisée. Cette procédure ne prend en compte que l'affectation dans les établissements publics après la 3^{ème}, en 2nde GT ou en 2nde professionnelle, et après la 2nde dans l'enseignement technologique et professionnel.

■ Déploiement de l'application FOLIOS dans les établissements du réseau

FOLIOS est un outil numérique au service des parcours éducatifs, il favorise la mise en place des quatre parcours : le Parcours Avenir, le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le parcours santé et le parcours citoyen. Sa mise à disposition dans le réseau est régie par une convention entre l'Agence et l'ONISEP (Office national d'information sur les études et les professions, office sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale). Au cours de l'année 2017-2018, FOLIOS a été déployé au sein de près de 160 établissements du réseau. Les personnels ressource en information et orientation (PRIO) disposent d'un espace de téléchargement de ressources numériques sur l'orientation et l'enseignement supérieur continuellement mises à jour pour diffusion aux élèves, aux familles et aux équipes éducatives.

■ Information à distance des usagers et des personnels

Le site Internet de l'AEFE constitue une ressource très utile concernant l'orientation : les articles ainsi que tous les supports d'information et pédagogiques sont téléchargeables et actualisés régulièrement : diaporamas de présentation sur l'enseignement français et ses procédures d'inscription, fiches d'informations thématiques et ressources pour les équipes éducatives sont constamment réactualisés

Campus France, en collaboration avec le SORES réalise chaque année la brochure « Étudier en France après le baccalauréat ». Celle-ci est téléchargeable sur le site de l'AEFE.

La coopération éducative

Afin de répondre à la grande diversité de la demande d'éducation française et francophone à travers le monde, l'AEFE accompagne et promeut deux dispositifs de coopération éducative : le LabelFrancÉducation et FLAM (Français langue maternelle).

LabelFrancÉducation

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation administré par l'AEFE, est attribué par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil. Le LabelFrancÉducation vise à promouvoir des filières ou des établissements publics et privés d'enseignement élémentaire et secondaire étrangers hors de France, dans des filières générales, technologiques ou professionnelles, et qui contribuent, dans le cadre de leur enseignement national, au rayonnement de l'éducation, de la langue et de la culture françaises. Les enseignants des établissements labellisés peuvent bénéficier, sous certaines conditions, du plan de formation continue. Suite à la commission du 30 mai 2018, le réseau comprend 285 établissements répartis dans 53 pays.

Organisé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et l'Institut

français de Roumanie, le deuxième forum régional des établissements bilingues francophones LabelFrancÉducation s'est tenu à Sibiu, en Roumanie, du lundi 26 au mercredi 28 février 2018. Il a concerné la zone « Europe centrale, orientale et balte » et a accueilli les représentants de 36 écoles ayant des filières labellisées de Bulgarie, Hongrie, Lettonie, République de Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie et République tchèque, ainsi que des services culturels des ambassades de France des pays concernés. La première édition pour la zone « Afrique du Nord et Moyen-Orient », avait réuni en avril 2017 au Caire les représentants de 25 établissements labellisés d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Qatar et de Tunisie. En participant aux ateliers et aux tables rondes, les chefs d'établissement et coordonnateurs pédagogiques ont pu mutualiser leurs bonnes pratiques et découvrir les outils et les ressources au service de l'enseignement bilingue francophone, autour de thèmes variés comme la création d'un environnement francophone, le recrutement et l'accompagnement des enseignants, la communication autour du label et du bilinguisme, ou encore l'orientation des élèves issus des sections bilingues francophones. Les participants sont repartis avec des projets communs et de jumelages pour poursuivre leurs échanges au-delà du forum.

FLAM (Français langue maternelle)

Depuis sa création en 2001, ce dispositif apporte un soutien aux initiatives extrascolaires qui favorisent la pratique de la langue française. Il existe 253 associations FLAM. Afin d'établir un état des lieux en vue d'une évolution du dispositif, une enquête comportant des questions quantitatives et qualitatives a été conçue par l'Agence et la mission de la langue française et de l'éducation (Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international).

Le recueil des réponses à l'enquête FLAM 2017-2018 et les résultats de la commission 2018 font état de 162 associations actives dans 41 pays : Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Grèce, Hongrie, Inde, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Malte, Mexique, Mongolie, Namibie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Tunisie et Uruguay.





LES ENJEUX STRATÉGIQUES

La politique budgétaire

La modernisation de la gestion financière de l'AEFE s'inscrit dans une démarche de performance pluriannuelle et d'optimisation des moyens. La priorité de l'année 2018 a été de respecter, avec les établissements en gestion directe (EGD), l'ensemble des engagements en matière de programmation immobilière et de sécurité, d'organiser des formations et rencontres professionnelles à destination du réseau des EGD, et de proposer des outils de pilotage communs.

Le début d'année scolaire 2017/2018 a été marqué par la forte contrainte budgétaire à laquelle le réseau a dû faire face. Ce dernier a pris sa part à l'effort de régulation budgétaire nécessaire en vue de réduire le déficit des finances publiques et, a ainsi vu sa subvention réduite de 33 millions d'euros. Toutes les dispositions prises ont permis d'assurer l'ensemble des obligations en matière de rémunération, d'investissements immobiliers et de sécurité. L'effort partagé en 2018 entre les services centraux et les établissements s'est traduit par une participation accrue à la vie de réseau couplée à un schéma d'emplois rigoureux tout en assurant les redéploiements des postes vers les zones prioritaires.

Cependant l'équilibre financier de l'AEFE reste à consolider. Les adaptations aux contraintes budgétaires se poursuivront pour permettre au réseau de notamment maintenir la mise en œuvre des projets pédagogiques, des actions de formation, d'orientation et d'accompagner les évolutions de l'enseignement français à l'étranger.



Budget initial 2018

- Personnel (786 779) 72%
- Fonctionnement (141 355) 13%
- Intervention (110 000) 10%
- Investissement (48 723) 5%



Budget initial 2018 par activité

- Excellence éducative (817 664) 75%
- Accompagner et faire vivre le réseau (127 255) 12%
- Modernisation (support et immobilier) (148 312) 13%

La modernisation de la gouvernance administrative et financière

La direction des affaires financières et du contrôle de gestion est désormais organisée de manière à coordonner et piloter la gouvernance financière des services centraux et des établissements en gestion directe grâce à deux services renouvelés et adaptés aux objectifs de l'agence :

- Le service de la programmation financière, en charge de la consolidation et de la prospective financière de l'agence ainsi que de la politique achat et de la commande publique, du pilotage de la masse salariale et du tableau des emplois ;
- Le service des EGD, en charge de la programmation, de l'analyse et du contrôle de gestion dédiés aux établissements en gestion directe.

Le pilotage des ressources dans les EGD et la maîtrise de leurs activités

L'objectif est d'assurer le pilotage des ressources d'un établissement sur la base d'objectifs et d'une connaissance des coûts, des cycles d'activités et des résultats. Il s'agit d'un outil complet de pilotage commun en vue d'améliorer le rapport entre les moyens engagés – y compris les ressources humaines – et les résultats obtenus dans le cadre déterminé par une démarche stratégique préalable pour soutenir les engagements en cours et à venir de l'établissement en gestion directe.

Cet outil de contrôle de gestion testé en 2017, a été proposé à l'ensemble des EGD en 2018. Des conférences de pilotage des ressources (CPR) ont ainsi été menées au cours du premier semestre 2018 au lycée Chateaubriand de Rome, dans le groupement de Casablanca et au lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi. Ces conférences ont été menées en partenariat avec les secteurs géographiques concernés et ont permis de valider les orientations stratégiques permettant, tout en améliorant le dialogue social, de dégager des pistes d'économies pour soutenir la programmation immobilière.

Les formations et séminaires

Cette année 2017/2018 a été l'occasion de former l'ensemble des chefs d'établissement ordonnateurs secondaires et des DAF à la commande publique, en particulier dans sa dimension économique relative à la fonction achat. Le séminaire des EGD des 12 et 13 juillet 2018 a ainsi permis de partager un bilan commun de l'année scolaire écoulée et de déterminer les éléments fondamentaux de cette nouvelle rentrée.

La direction des affaires financières et du contrôle de gestion (DAFCG) a aussi assuré la formation interne en matière de commande publique, contrôle de gestion, contrôle interne et audit, ainsi qu'une formation aux référents achats des services centraux. Au total, Plus de 180 personnels du réseau ont bénéficié de 20 jours de formation (120 heures annuelles).

L'AGENCE EN 2018, (SERVICES CENTRAUX ET EGD)

Plus de
550 M€
de recettes
propres

135 M€
de programmation
immobilière
pluriannuelle
(schéma 2016-2020)

110 M€
d'aide à la
scolarité

6 117
emplois de personnels
en détachement

4 894
emplois locaux dans
les établissements
en gestion directe

1,1
MILLIARD

D'EUROS
DE BUDGET





Les formations relatives à la commande publique

Il s'agit de formations aux procédures de la commande publique et déploiement de la fonction achat, en particulier dans les établissements en gestion directe sous directives européennes, validées par le conseil d'administration de novembre 2017. Elles ont pour objectif de former les personnels des services centraux, les ordonnateurs secondaires, les DAF et agents référents achats des EGD aux procédures commande publique, en différenciant les établissements sous directives européennes et les autres. Les présentations sont orientées selon les publics cibles sur les questions relatives aux procédures, délégations, responsabilités des pouvoirs adjudicateurs délégués, programmation budgétaire, exécution et gestion des marchés publics.

Ces formations de deux jours se sont déroulées de janvier à mars 2018. 120 personnes ont participé aux ateliers. Les principaux points de satisfaction concernent : la conformité des objectifs avec le programme annoncé - la vie de groupes : participation, échanges et interactions - la pertinence des méthodes et des démarches - les apports théoriques et méthodologiques des formateurs.



RETOURS DES ÉTABLISSEMENTS :

« La formation était nécessaire en ce qui concernait la sensibilisation à l'importance du sujet. (Objectif atteint) et pour ce qui était de la remise à niveau des connaissances »

« La formation a été efficace immédiatement par la transmission de documents immédiatement utilisables »

« Le stage de la formation à la commande publique a eu des effets vertueux et a notamment permis :

- > de faire prendre conscience des nécessités et enjeux attachés à l'achat public au sein du Groupement de gestion.
- > de faire adhérer les différents établissements aux principes de mutualisation des achats.
- > de permettre une structuration d'un service achat public et d'engager une démarche prospective.
- > d'accroître la transparence vis-à-vis de l'ensemble de la communauté scolaire. »

La commande publique

La démarche relative à la mise en œuvre de la commande publique a été formalisée à compter de septembre 2016 pour l'AEFE. Elle relève d'une double mission, à savoir mettre en conformité les procédures de passation des marchés publics mais aussi développer une culture des achats, réaliser des économies et améliorer la satisfaction des bénéficiaires. Cette démarche concerne les services centraux à Paris et à Nantes, les EGD et la communauté scolaire (familles, élèves, personnels). La commande publique de l'AEFE est multiple ; elle recoupe principalement des marchés de prestations pour les services centraux et des marchés travaux à l'étranger.

Après les formations délivrées début 2018, deux expérimentations sont conduites :

- ✚ Un marché de fournitures de matériels informatiques pour les établissements de la zone Ibérique et le lycée de La HAYE. Il s'agit de la mutualisation d'achats pédagogiques communs, à l'image des classes mobiles. Un cahier des charges est en cours de rédaction.
- ✚ Un marché de déplacements professionnels : le lycée mutualisateur de Munich est volontaire pour implanter la solution logicielle retenue par l'AEFE dans le cadre du renouvellement du marché «déplacements professionnels». Elle comprend un outil d'ordre de mission, de réservation des transports via une plateforme en ligne et un outil de facturation dématérialisée dit « carte logée ». L'idée est de dématérialiser à terme les procédures de saisie et de validation des missions et voyages de la zone de mutualisation et de permettre un gain de productivité pour l'établissement tout en fluidifiant les circuits de validation.

Le contrôle interne budgétaire (CIB)

Le contrôle interne budgétaire consiste à bâtir une ligne de défense contre les risques majeurs susceptibles d'affecter la qualité de la comptabilité budgétaire et/ou la soutenabilité de la programmation et son exécution. Utile au pilotage de l'activité, il doit sécuriser les marges de manœuvres financières de l'Agence.

Cette démarche de maîtrise des risques est en cours de déploiement dans les services centraux et englobe les EGD à compter de la rentrée 2018. L'année 2019 verra la finalisation d'un dispositif global associant les responsables des services de l'Agence et les équipes de direction des établissements en gestion directe.



LES ENJEUX STRATÉGIQUES

La sécurité : une approche globale

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En 2017-2018, de nombreuses mesures ont été prises pour assurer la meilleure sécurité possible à tous les membres de la communauté éducative des établissements.



Un service ad hoc a été créé à l'Agence afin d'optimiser cette sécurisation.

MILLIONS D'EUROS

ONT ÉTÉ ALLOUÉS À L'AGENCE EN 2018 POUR LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER PAR LE MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

La priorité accordée à la sécurité a mené à la création d'un « service prévention et protection des établissements ». Ce service a pour mission d'accompagner les établissements, ainsi que concevoir, planifier et contrôler la politique de sécurité de l'Agence, en liaison avec les différents représentants ministériels en charge de ces questions.

L'AEFE a toujours été très attachée à doter les établissements du réseau de conditions de sécurité optimales. Des mesures de sécurité complémentaires dans les établissements ont été prises. Tous les projets immobiliers des établissements en gestion directe, qu'il s'agisse de rénovation, d'extension ou de relocalisation, intègrent les préoccupations sécuritaires dès les phases de programmation. Ils sont examinés par les spécialistes du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à toutes les étapes des études. En ce qui concerne les établissements conventionnés et partenaires, de nombreux projets ont été accompagnés et subventionnés par l'Agence.

A l'initiative de l'AEFE, les établissements ont élaboré leur plan particulier de mise en sécurité (PPMS) en relation étroite avec les postes diplomatiques. Ces documents font l'objet d'une mise à jour à chaque rentrée scolaire et s'inscrivent en cohérence avec

les directives du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Intérieur. Une attention particulière a été portée sur la sensibilisation des personnels à la menace terroriste, notamment lors du séminaire des personnels de direction nouvellement nommés à la rentrée 2017. Elle s'inscrit dans le cadre d'une intervention élargie, menée conjointement avec des représentants du centre de crise, de la direction de la sécurité diplomatique, ainsi que du ministère de l'Éducation nationale avec lesquels des relations régulières sont entretenues.

De plus, un effort important a été porté sur la formation des personnels avec des stages organisés dans la majorité des zones du réseau. Cette politique de formation a permis également d'initier le renforcement des formations aux premiers secours, la mise en place de formations de prévention et de gestion de crise en milieu scolaire et la poursuite des formations en gestion du risque et de la sûreté qui viennent notamment appuyer l'élaboration des PPMS Attentat-Intrusion. Cette année, plus de 200 personnels en provenance d'une soixantaine de pays ont ainsi pu être formés à la sûreté.

En outre, des actions ont été menées pour réduire les risques liés à la cybersécurité auxquels les établissements de l'AEFE sont exposés. Ces initiatives nouvelles de la direction de l'AEFE répondent à l'évolution des risques comme aux besoins spécifiques identifiés dans le cadre du renforcement de la mise en sécurité du réseau.

La cellule de prévention et de crise

La cellule de prévention et de crise (CPC) de l'AEFE, créée en 2011, est opérationnelle en permanence. Cette structure, pilotée par le secrétariat général adjoint de l'Agence, est composée du chef de service prévention et protection des établissements, du chef de service communication et événements, du chef de secteur géographique concerné, du chef du service pédagogique, du directeur des ressources humaines et du responsable du bureau des voyages et missions. Elle traite ces crises en étroite collaboration avec le centre de crise (CDC) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les postes diplomatiques. Elle a pour principales missions la prévention, la gestion des crises et la gestion de l'après-crise.

En raison de l'ampleur du réseau, les crises politiques ou climatiques comme les incidents terroristes qui touchent certains pays ou certaines zones géographiques peuvent affecter directement les établissements qui y sont implantés.

Pour la gestion des crises proprement dites, les liens entre la cellule de crise et les secteurs géographiques de l'Agence ont été renforcés par la création d'un référent crise au sein de chaque secteur, par la désignation de correspondants sûreté, premiers secours ainsi que cyber au sein des établissements et enfin, par l'utilisation des services spécialisés pour apporter un soutien psychologique aux personnels en poste. Ce dispositif renforce la capacité de l'Agence à répondre aux établissements 24 heures sur 24. Il s'est avéré très utile pour la gestion des crises liées aux attentats qui ont frappé l'Europe et l'Afrique. Ce dispositif a également permis de mieux accompagner les établissements lorsque des événements locaux ont conduit à des fermetures temporaires, notamment en Afrique et en Amérique du sud.



RÉSEAU DES ANCIENS ÉLÈVES

Le réseau des anciens élèves des lycées français du monde

Aujourd'hui, environ 600 000 anciens élèves issus des lycées français à l'étranger sont présents à travers le monde, dans tous les domaines d'activité. Ils sont de précieux ambassadeurs de l'éducation à la française et des valeurs qu'elle porte.

Un réseau des anciens élèves performant constitue un argument d'attractivité vis-à-vis des parents d'élèves dans leur choix de l'enseignement français dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Il contribue également à la nécessité de prolonger l'influence française dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays. L'objectif est aussi de mobiliser l'attention des anciens élèves sur leur établissement d'origine ou/et sur le réseau, en les invitant à participer concrètement à la vie de leur ancien établissement (journées des métiers, journées portes-ouvertes, voire mécénat).

80
ASSOCIATIONS LOCALES
D'ANCIENS ÉLÈVES



Nouveauté de l'année 2017/2018, le réseau **alfm.fr**, plateforme pour tous les anciens élèves

Annoncée par le Directeur de l'AEFE en conclusion du quatrième Forum mondial des anciens élèves (FOMA) à Lisbonne en avril 2017, elle est ouverte depuis fin novembre 2017. C'est une plateforme pour tous les anciens élèves, quel que soit leur âge, leur lycée d'origine, leur domaine d'activité etc. Elle est administrée par l'AEFE et animée en collaboration avec l'association mondiale ALFM, les quelque 80 associations locales d'anciens élèves et tous les anciens élèves qui le souhaitent. Elle met notamment en valeur les initiatives et les rassemblements d'anciens élèves. En quelques mois, **alfm.fr** a réuni 6 000 utilisateurs. C'est un réseau social, associatif et professionnel :

SOCIAL : possibilité d'entrer en contact avec les autres anciens élèves inscrits sur la plateforme, de les rencontrer à l'occasion de déplacements, de participer à des groupes selon des projets, des centres d'intérêts communs, de proposer des partenariats autour de projets humanitaires, artistiques etc.

ASSOCIATIF : possibilité d'adhérer à l'association mondiale et à l'association locale de leur établissement d'origine.

PROFESSIONNEL : possibilité pour les anciens élèves d'accéder à des offres de stage ou des offres d'emploi. Possibilité pour les anciens élèves et les entreprises de déposer gratuitement des offres de stages ou des offres d'emploi.

Grâce à la plateforme, plusieurs rencontres ont pu se dérouler à Paris : galette des rois des anciens élèves de Téhéran (13 janvier), accueil bénévole d'élèves de l'Orchestre des Lycées français du monde par des anciens élèves (17 mars), apéritif des anciens de Yaoundé (22 mars), apéritifs des anciens de Madagascar (5 juillet).



La vie associative des anciens élèves : l'association mondiale ALFM et les associations locales

En avril 2010, dans la dynamique du 1^{er} FOMA (Forum mondial des anciens élèves) en 2009, était créée l'association des lycées français du monde (ALFM). Elle comporte un conseil d'administration de 28 membres issus de tous les continents, élu le 7 avril 2017 à Lisbonne. Elle vise à fédérer les associations locales, à aider les anciens élèves à se constituer en association et co-organiser les FOMA. Quelque 80 associations locales existent à travers le monde. D'autres sont en cours de création.





AGORA-Monde, un lien entre les lycéens et les jeunes anciens autour des parcours d'orientation

Créée il y a plus de 5 ans, la plateforme AGORA-Monde vise à mettre en relation lycéens et jeunes anciens élèves autour des parcours d'orientation. Elle s'est développée initialement en Asie avant de s'étendre progressivement dans d'autres zones. Elle accueille parallèlement le dispositif ADN-AEFE qui organise la mobilité des élèves de classe de Seconde. Elle a été mondialisée en 2017/2018.

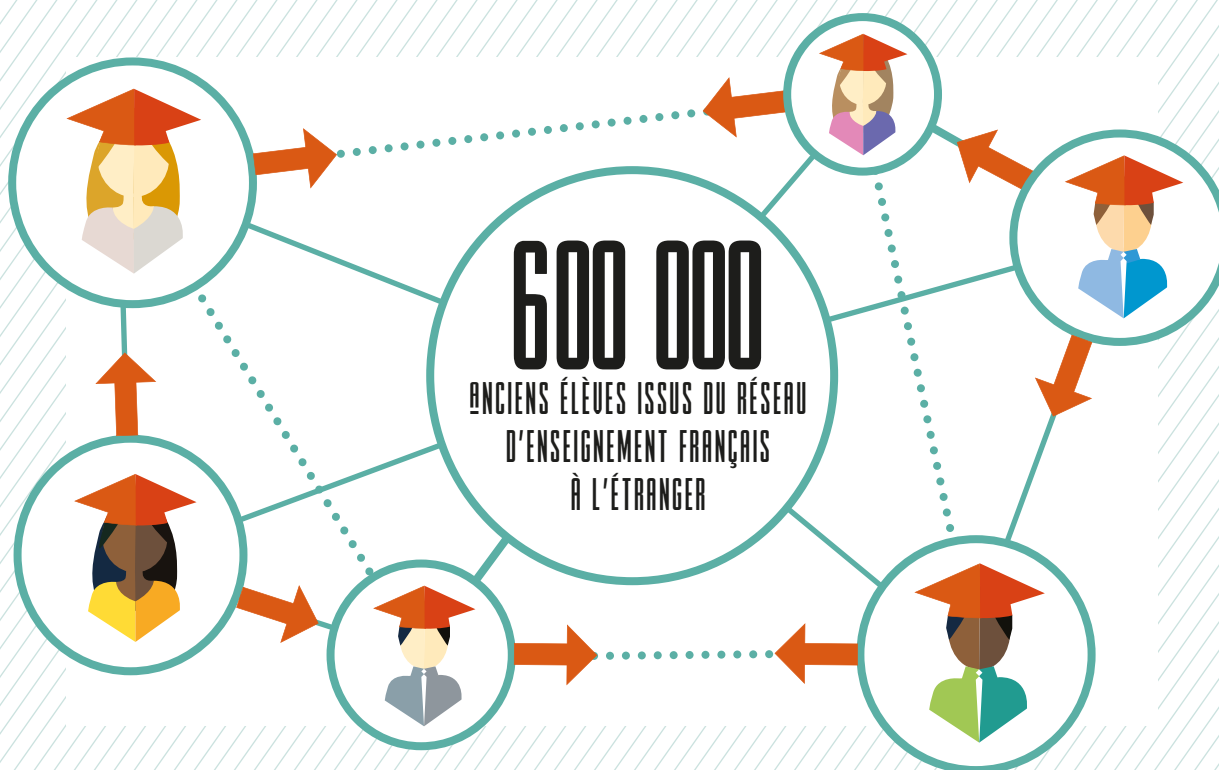


Deuxième trophée de l'ancien-ne élève des lycées français du monde (Trophées des Français de l'étranger)

Créé en 2017 dans la nouvelle dynamique de promotion des anciens élèves, le trophée de l'ancien-ne élève des lycées français est l'un des 7 trophées des Français de l'étranger organisés par lepetitjournal.com. C'est le seul trophée ouvert aux candidats non français dans la mesure où le réseau accueille 2/3 d'élèves étrangers. Remis par le Directeur de l'AEFE au Quai d'Orsay, en présence du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, il constitue à la fois une reconnaissance et un encouragement pour la suite. Ancienne élève du Lycée français de Yaoundé (Cameroun), Rolande Kammogne a étudié ensuite à New-York avant de créer VOXAFRICA, une télévision qui se veut le reflet de la diversité africaine, diffusée dans 17 pays.

De ses années passées au Lycée français de Yaoundé, Rolande Kammogne garde un souvenir ému :

« L'école française est une école qui m'a donné l'opportunité d'être dans un environnement international depuis mon enfance dans ma ville natale. J'ai eu l'opportunité de fréquenter les enfants de différentes nationalités, venus notamment de France, d'Espagne, d'Italie et de plusieurs pays d'Afrique. Cette diversité culturelle est à la base de ce que je suis devenue aujourd'hui. »



Des anciens élèves dans tous les domaines



Musique

Mika, Jain, Gaël Faye,
Diane Tell, Murray Head...



Littérature

Amélie Nothomb, Marjane Satrapi, Miguel Bonnefoy,
Cinq prix Goncourt
Tahar Ben Jelloun (1987), Amin Maalouf
(1993), Jonathan Littell (2006), Atiq Rahimi (2008)
et Leïla Slimani (2016)



Sciences

Serge Haroche
(prix Nobel de physique 2012),
Rashika El Ridi
(prix L'Oréal-UNESCO « Pour les
femmes et la science 2010 »)...



Politique

Édouard Philippe, Françoise Nyssen,
Jean-Baptiste Lemoyne, Élisabeth
Guigou, Dominique de Villepin,
Matthias Fekl, Axelle Lemaire,
Sahle-Work Zewde...



Économie

Carlos Tavarès,
Antoine Arnault...



Journalisme

Laure Adler, Nicolas Demorand,
Sonia Mabrouk, Dominique
Tchimbakala...



Cinéma/théâtre

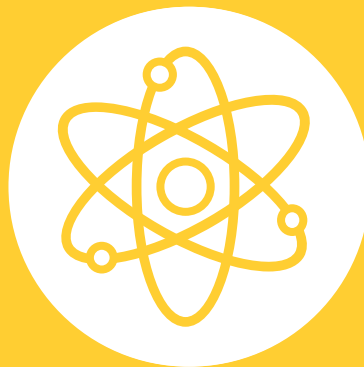
Jodie Foster, Emmanuelle Béart,
Maria de Medeiros, Arielle Dombasle,
Jean Reno, Hélène Fillières...



Architecture/arts/mode

Ricardo Bofill, Paloma Picasso,
Titouan Lamazou...





LA VIE DU RÉSEAU

Une nouvelle fois la croissance des effectifs a confirmé l'attractivité des établissements du réseau et du modèle éducatif français auprès des familles françaises expatriées et des familles étrangères. Les établissements ont mis en œuvre toutes les mesures permettant d'assurer les meilleures conditions de sécurité et de scolarisation pour les élèves et les personnels.



LA VIE DU RÉSEAU

Les grandes zones géographiques

Cinq secteurs sont en charge du suivi des ensembles géographiques qui composent le réseau. Ce réseau des établissements d'enseignements français à l'étranger s'étend dans 137 pays.

Rôle et compétence des secteurs géographiques de l'AEFE

Depuis le siège de l'AEFE, les chefs des secteurs géographiques assurent le suivi du dispositif. Avec l'appui des conseillers de la direction de l'AEFE (CDAEFE) et des conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC) adjoints et en lien étroit avec les postes diplomatiques, les établissements, les personnels, les élus des Français de l'étranger et avec l'ensemble des autres services, ils apportent à l'Agence une vision globale et transversale de la vie des établissements.

Premiers interlocuteurs de l'Agence pour les établissements, ils sont au centre d'un dispositif qui permet d'apporter des réponses adaptées et ajustées à des demandes et des besoins réclamant une excellente connaissance des nombreuses spécificités locales.

Le réseau d'enseignement français à l'étranger est ainsi réparti en 5 secteurs géographiques. Ce découpage répond à des critères d'équilibre du nombre d'établissements, de personnels et d'élèves en prenant en compte les zones de mutualisation. Le pilotage de ce dispositif est assuré depuis le siège de l'AEFE par les chefs de secteur géographique. En raison de l'étendue géographique du réseau, qui couvre 137 pays dans toutes les zones du monde, chaque secteur a ses spécificités.

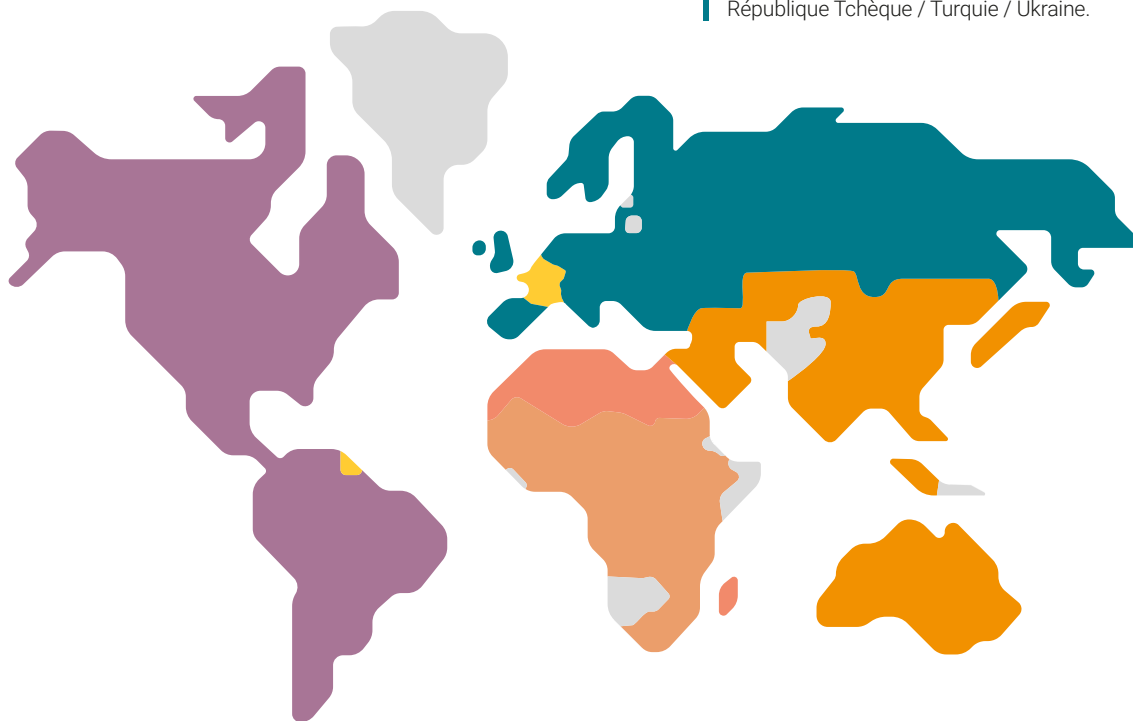
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018, LA RÉPARTITION DES PAYS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE EST LA SUIVANTE :

■ SECTEUR AMÉRIQUES :

Argentine / Bolivie / Brésil / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Cuba / El Salvador / Équateur / États-Unis / Guatemala / Haïti / Honduras / Mexique / Nicaragua / Panama / Paraguay / Pérou / République Dominicaine / Uruguay / Venezuela.

■ SECTEUR EUROPE :

Albanie / Allemagne / Arménie / Autriche / Belgique / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Finlande / Géorgie / Grèce / Hongrie / Irlande / Israël / Italie / Jérusalem / Lituanie / Luxembourg / Macédoine / Monaco / Norvège / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse / République Tchèque / Turquie / Ukraine.



■ SECTEUR MAGHREB ET OCÉAN INDIEN :

Algérie / Comores / Égypte / Libye / Madagascar / Maroc / Maurice / Seychelles / Tunisie.

■ SECTEUR AFRIQUE :

Afrique du Sud / Angola / Bénin / Burkina-Faso / Burundi / Cameroun / Cap-Vert / Congo / Côte d'Ivoire / Djibouti / Éthiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée / Guinée équatoriale / Kenya / Mali / Mauritanie / Mozambique / Niger / Nigeria / Ouganda / République démocratique du Congo / République centrafricaine / Sénégal / Soudan / Tanzanie / Tchad / Togo / Zambie / Zimbabwe.

■ SECTEUR ASIE ET MOYEN-ORIENT :

Arabie saoudite / Australie / Bahreïn / Bangladesh / Birmanie / Cambodge / Chine / Émirats Arabes Unis / Inde / Indonésie / Iran / Iraq / Japon / Jordanie / Kazakhstan / Koweït / Laos / Liban / Malaisie / Mongolie / Népal / Oman / Ouzbékistan / Philippines / Qatar / République de Corée / Singapour / Sri Lanka / Syrie / Taiwan / Thaïlande / Turkménistan / Vanuatu / Vietnam.



32 pays

75
établissements

4 EGD,
33 conventionnés
et 38 partenaires

3 zones de
mutualisation



45 541
élèves dont
17 952 français

13 %
des effectifs
de l'ensemble
du réseau

1 048
personnels
détachés par l'AEFE
231 expatriés
et 817 résidents

Des effectifs stables, de plus en plus inégalement répartis au sein du secteur

L'ensemble des établissements partenaires a connu cette année une augmentation des effectifs modérée de 2 % comparée au fort et régulier accroissement des années précédentes. La Côte d'Ivoire avec ses 9 établissements abidjanais demeure le réseau le plus dense et le plus vivace du secteur Afrique avec 3 % de hausse contre 16 % l'an passé. Au Mali, deux établissements voient leurs effectifs progresser de 2 % en dépit de la problématique sécuritaire. Au Sénégal, la forte croissance de 19 % de deux écoles, pour l'une grâce à une montée en homologation, compense la perte d'élèves de cinq autres établissements dakarois.

Les effectifs sont globalement stabilisés pour les établissements conventionnés et en croissance pour les EGD. La chute des effectifs qui touche les établissements de Djibouti et du Congo depuis 2015 s'est ralentie. La perte de la dynamique de croissance du Cameroun, du Nigéria, du Mali et du Tchad est corrigée par la progression des inscriptions au Kenya, à Conakry (pour la seconde année consécutive), au Burkina Faso et au Gabon, puis également par celle des établissements de Saint Louis au Sénégal, de Zambie, du Soudan, d'Ouganda et de Gambie. L'augmentation des effectifs des EGD en Mauritanie et au Niger est significative ; celle de Dakar au Sénégal reste stable.

Des bâtiments neufs, de plus en plus sécurisés ...

En novembre 2017, le directeur de l'AEFE a inauguré de nouveaux bâtiments au lycée français de Luanda en Angola, puis en janvier 2018 le lycée français de Nouakchott en Mauritanie, modèles d'architecture écologique, témoignages d'agencements performants au service de la qualité et du bien-être des élèves et des enseignants, à l'instar des nouvelles constructions du lycée Charlemagne de Pointe Noire au Congo.

D'autres travaux d'agrandissement ou de rénovation sont à venir comme à Lagos, Brazzaville, Addis-Abeba, Niamey ou Bamako, et des projets sont en cours à Banjul et au lycée Albert Camus de Conakry.



LYCÉE FRANÇAIS BLAISE-PASCAL D'ABIDJAN,
CÔTE D'IVOIRE

Les établissements ont renforcé leurs dispositifs internes et externes de sécurité grâce à l'installation de vidéosurveillance, de contrôles d'accès, de clôtures et le rehaussement de murs d'enceinte, financés par l'Agence à hauteur de 4 millions d'euros.

Une participation active à la vie du Réseau, à des projets et des événements marquants

La contribution massive des établissements du secteur Afrique à la Semaine des lycées français du monde a témoigné de leur dynamisme pédagogique, artistique et culturel au service de la promotion de l'excellence du réseau.

Par ailleurs, des élèves de la chorale du lycée Blaise-Pascal d'Abidjan ont été associés pour la première fois cette année au rassemblement de l'Orchestre des lycées français du monde en proposant un répertoire de chants traditionnels et de chansons françaises. L'obtention de deux prix au concours « Je filme le métier qui me plaît » pour le lycée Jean-Mermoz de Dakar, l'enthousiasme des six finalistes du secteur Afrique au projet « Ambassadeurs en herbe » consacré cette année aux arts dans la cité, la remise de prix du concours « Dis-moi des dix mots » aux classes du collège du lycée français d'Accra récompensées le 24 mai 2018 à l'Académie française, témoignent également de l'engagement et de la réussite des établissements au sein des projets du réseau et de ses partenaires.

En avril 2018, le lycée Gustave-Eiffel de Maputo au Mozambique a accueilli « l'Africa 7's », le grand rendez-vous des amateurs du ballon ovale des lycées français d'Afrique et de l'océan Indien.

Enfin 2 024 élèves du réseau des écoles de Dakar et de Saly n'ont pas hésité à se rassembler au sein du lycée Jean Mermoz pour fêter l'attribution des JO à Paris en 2024.



Amériques

Les caractéristiques du secteur

L'encadrement en nombre d'enseignants titulaires en Amérique latine continue de faire l'objet d'une attention particulière de la direction de l'Agence qui se traduit par une augmentation sensible des supports de personnels résidents (+ 13 postes). En trois ans, 33 postes de résidents auront été créés dans les établissements d'Amérique latine les moins bien dotés.

La mise en œuvre des nouvelles conventions

Fin août 2018, les 34 établissements du secteur auront signé la nouvelle convention.

Les situations de crise

Au Venezuela, la situation politique et ses implications sur la vie du lycée ont fait l'objet, tout au long de l'année scolaire, d'un suivi attentif et permanent de la part du secteur. L'Agence a pris en compte les difficultés financières de l'établissement en l'exonérant d'une partie de la participation à la rémunération des personnels résidents. Malgré un contexte de plus en plus préoccupant, le lycée a continué à accueillir les élèves. Les examens du brevet et du baccalauréat ont pu se dérouler normalement.

Au Nicaragua, la crise politique débutée en avril a conduit l'établissement à fermer partiellement et à mettre en œuvre un enseignement à distance avec des regroupements hebdomadaires. Malgré cette situation, les examens ont pu être assurés.

Les événements marquants

Les commémorations du cinquantenaire du lycée franco-costaricien de San Jose ont réuni le 27 avril 2018 une représentation gouvernementale costaricienne au plus haut niveau. Aux côtés du Président de la République, de la première Dame et du directeur adjoint de l'AEFE, ce sont quatre ministres costariciens et deux vice-ministres qui ont participé à l'événement. Cet établissement qui accueille 924 élèves dont 80 % de costariciens est un authentique

LYCÉE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY DE SANTIAGO, CHILI



instrument de coopération en Amérique centrale. Parmi les 21 000 élèves dans le monde qui ont participé aux olympiades nationales de mathématiques, le jury a retenu 41 lauréats, 8 d'entre eux sont scolarisés dans les établissements du réseau dont 6 en provenance des établissements du secteur (Ottawa, New York, Montréal, San Salvador, Mexico, Santiago du Chili).

Une classe de 6^e du lycée franco-équatorien La Condamine de Quito a pour sa part obtenu le deuxième prix du concours des « dix mots » organisé par l'Académie française.

On notera enfin et comme chaque année, le nombre important d'élèves de cette région du monde qui participent au projet pédagogique phare de l'Agence « Ambassadeurs en herbe ».

22 pays

91 établissements
1 EGD,
34 conventionnés
et 56 partenaires

3 zones de mutualisation

57 036 élèves dont
18 630 français



17 % des effectifs de l'ensemble du réseau

15 établissements en rythme sud

928 personnels détachés par l'AEFE
208 expatriés
et 720 résidents



Asie et Moyen-Orient

33 pays



109
établissements

5 EGD,
33 conventionnés
et 71 partenaires

3 zones de
mutualisation

98 567
élèves dont
27 599 français

28 %
des effectifs
de l'ensemble
du réseau

920
personnels
détachés par l'AEFE
195 expatriés
et 725 résidents

L'engagement des élèves et des enseignants

Les lycéens vice-présidents des CVL (conseil à la vie lycéenne) de dix-sept lycées français d'Asie-Pacifique, en binôme avec leurs conseillers principaux d'éducation (CPE), étaient réunis à Manille pour lancer un projet solidaire commun, en partenariat avec l'association Enfants d'Asie. Les élus lycéens avaient pour objectif, à travers l'organisation de l'inter-CVL de la zone Asie-Pacifique, de faire vivre leur engagement. Réunis au lycée français de Manille, ils sont allés à la rencontre des bénévoles et des enfants de cette association pour mesurer les enjeux d'une action humanitaire. Une belle action solidaire qu'ils ont ensuite portée chacun dans leur établissement respectif. Cette notion d'engagement est également portée par les élèves et leur enseignant d'EPS du lycée français Josué-Hoffet de Vientiane. Formés au sauvetage, les jeunes nageurs compétiteurs de l'AS du lycée ont aidé des enfants du pays à apprendre

à nager, invités dans la piscine de l'établissement. À ce stade, ce sont près de deux cents enfants qui ont appris à nager. Cette action s'intègre parfaitement au volet « sport humanitaire » du plan Horizon 2024 de l'AEFE et a été récompensée lors de la 4^{ème} édition du prix Ethic'Action de l'UNSS.

Les projets immobiliers

Plusieurs projets d'envergure sont en cours dans cette zone géographique. Le lancement officiel du chantier de l'École française internationale de Bombay a eu lieu à la fin de l'année scolaire laissant entrevoir des équipements éducatifs et sportifs de

qualité, à la pointe de la modernité et conçus de façon durable, pour la fin de l'année 2019. Le lycée international Victor-Segalen de Hong-Kong était également en chantier. Il accueillera sur un nouveau site, dans le quartier de Tseung Kwan, 1 050 élèves de la maternelle à la troisième et offrira outre quarante-sept salles de classe, une salle d'art, une cantine, une bibliothèque, des installations sportives (gymnase, piscine, piste de course, terrain de basket...) et un auditorium de 300 places.



LYCÉE FRANÇAIS DE NEW DEHLI, INDE

À Hanoï, le lycée Alexandre-Yersin est à présent sur un nouveau site dans le quartier de Ngoc Thuy Long Bien. Après deux ans de travaux, le nouvel établissement a accueilli ses 1 000 élèves à la rentrée 2018. Ce bâtiment est une œuvre architecturale mêlant styles français et vietnamien, mais il est surtout écoresponsable grâce notamment à l'utilisation des bambous naturels en façade et d'une ventilation naturelle des locaux. Le pôle sportif (gymnase, dojo, aires multisports, mur d'escalade, piscine et stade) est une autre spécificité de ce projet immobilier. C'est un nouvel espace de vie et d'études spacieux et agréable pour les élèves.



La croissance des effectifs

On constate une forte croissance sur de nombreux établissements de la zone : Allemagne - Ecole Voltaire à Berlin : (+17 %) ; Espagne - Lycée français de Séville (+17 %) ; Bulgarie - Ecole française internationale de Varna (+15 %) ; Lituanie - Lycée international français de Vilnius (+20 %) ; Luxembourg - Ecole privée Notre-Dame-Sainte-Sophie (+9 %). En Scandinavie, on constate une hausse des effectifs au Danemark, en Norvège (+12 % au Lycée René-Cassin d'Oslo) et en Suède. Aux Pays Bas une augmentation des effectifs en raison des effets du Brexit, un projet d'ouverture d'un collège à Amsterdam est en cours pour 2019.

Quelques établissements cependant perdent des effectifs notamment au Royaume Uni. La baisse est légère, excepté pour le lycée français d'Aberdeen (MLF) qui subit une forte décroissance (-35 %) en raison du départ prochain de Total vers le Danemark à Copenhague. L'école française de Ljubljana perd 20 % de ses effectifs.

Les conventions et partenariats

Onze conventions ont été signées durant cette année scolaire et quatre conventions sont en cours de finalisation : Lycée français de Bilbao, Lycée français de Malaga, Collège français Marc-Chagall à Tel Aviv, Lycée français de Varsovie.



LYCÉE FRANÇAIS ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY À HAMBOURG, ALLEMAGNE

Quatre accords de partenariat ont été signés en 2017-2018 : l'école Janine-Manuel et CFBL (Royaume Uni), la fusion de l'Ecole française du Luxembourg et du lycée Vauban, et l'école française Anatole-France en Arménie.

Les projets immobiliers en cours

De nombreux projets immobiliers ont été engagés ou poursuivis, au lycée René Goscinny de Varsovie, au lycée français Jean-Renoir de Munich, au lycée français Victor-Hugo de Francfort, au lycée français de Madrid, au lycée Chateaubriand de Rome, au lycée français de Turin, et au lycée français Alexandre-Dumas de Moscou. Concernant l'annexe de Saint-Pétersbourg, le bail des locaux occupés a été résilié et transféré à la nouvelle structure de gestion de cet établissement.

Des extensions, des restructurations et des travaux de sécurité ont été engagés au lycée français de Prague ainsi qu'au lycée Charles-de-Gaulle de Londres, au lycée français Jean-Monnet de Bruxelles, au lycée français Charles-Lepierre de Lisbonne. Un projet est en cours au lycée Victor-Hugo de Sofia.

Les points de vigilance

Au lycée René-Cassin d'Oslo, l'AEFE a pris en charge les frais d'avocat chargés de la situation fiscale des personnels de l'Agence. Une attention particulière, sur des aspects contractuels ou financiers, est portée à l'Ecole française de Berne, à l'école française de Ljubljana, au lycée français d'Anvers et à l'Ecole franco-Chypriote.

40 pays

126 établissements

27 EGD, 40 conventionnés et 59 partenaires

4 zones de mutualisation

74 826 élèves dont **39 447** français

21,5 % des effectifs de l'ensemble du réseau



2 052 personnels détachés par l'AEFE
199 expatriés et 1 853 résidents

Maghreb et Océan Indien

8 pays

91 établissements

36 EGD,
12 conventionnés
et 43 partenaires

3 zones de mutualisation



70 426 élèves dont
22 082 français

20 % des effectifs
de l'ensemble
du réseau

1 828 personnels
détachés par l'AEFE
256 expatriés
et 1 572 résidents

Les projets immobiliers

L'annexe du lycée International Alexandre-Dumas à Oran a ouvert ses portes à la rentrée. L'ouverture d'une annexe à Annaba est prévue à la rentrée 2018.

Les élèves de l'école primaire des Charmilles de Tananarive ont fait leur rentrée dans des bâtiments flambant neufs. Situé dans le quartier d'Ivandry, cet établissement coloré accueille **243 élèves**, de la petite section de maternelle au CM2, depuis la rentrée de septembre. Les écoliers profitent pleinement d'installations de qualité : des salles de classe intégralement équipées, une bibliothèque centre de documentation, des espaces sportifs, une cantine et même un jardin pédagogique !

Les projets sportifs et pédagogiques mis à l'honneur

Cette année, le lycée Lyautey de Casablanca fêtait les 20 ans du sport scolaire français au Maroc. L'occasion pour lui d'organiser deux événements riches de sens pour le sport scolaire international. En effet, l'établissement a accueilli la première édition des Assises mondiales du sport scolaire. Elles ont réuni les 16 chefs d'établissement des zones géographiques concernés par l'installation des ligues UNSS-AEFE, ainsi que des personnalités du monde du sport scolaire et international, de l'éducation et du monde diplomatique. Cet événement marque le début de la mise en place du sport scolaire au sein de tous les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Le lycée Lyautey a également organisé le tournoi mondial des sports collectifs rassemblant 1400 élèves de 12 pays différents. Les participants ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux et la découverte des traditions marocaines.

Un coup de projecteur particulier à Sofia El Mountassir Billah, élève de terminale S au lycée Lyautey de Casablanca, premier prix du concours de plaidoirie du Mémorial de Caen pour sa plaidoirie en faveur du respect des droits des femmes. Intitulée « Silence, on viole... ! », sa plaidoirie – qui comme le veut le règlement s'appuie sur un cas réel – est un cri de colère et un appel à l'espoir et au changement. La qualité de son argumentation, son talent oratoire et sa force de conviction ont remporté les suffrages du jury.



ÉCOLE DU NORD, MAPOU, MAURICE

Les anciens élèves

Les anciens élèves des lycées français de Madagascar se sont réunis pendant l'été. Grâce à la plateforme alfm.fr, 70 anciens élèves se sont retrouvés à Paris au sein de l'Agence pour partager, échanger et surtout entretenir ce lien fort entre anciens élèves des lycées français du monde.



LA VIE DU RÉSEAU

Le pilotage des établissements

Le service expertise, audit et conseil de l'AEFE accompagne la gouvernance des établissements conventionnés en s'appuyant sur un dialogue constant.

Un dialogue constant

156 établissements ont signé une convention avec l'AEFE. Dans ce cadre, l'Agence leur apporte un soutien sous forme d'affectation de personnels, de missions d'expertise, de subventions d'équipement, d'investissement, de fonctionnement ou d'actions de formation continue.

Cette gouvernance partagée repose sur un dialogue constant entre chaque établissement et les services centraux.

L'aide à la gouvernance

Dans le cadre de sa mission d'aide et de conseil aux établissements conventionnés du réseau, et à la demande des responsables des comités de gestion, des postes diplomatiques ou des services centraux de l'Agence, le service expertise, audit et conseil (SEAC) a mené de nombreuses missions d'analyse et de conseil portant sur le fonctionnement des écoles et des lycées. Ces audits qui portent sur l'ensemble des procédures en place et des moyens mis en œuvre en fonction des objectifs fixés, font l'objet d'un rapport de synthèse communiqué aux responsables des établissements scolaires (comité de gestion, direction), au poste diplomatique et aux services centraux.

Séminaire des partenaires

Pour la première fois depuis la mise en place des accords de partenariat en 2011, l'agence a convié tous les présidents et chefs d'établissement partenaires, pour mener une réflexion sur les valeurs de l'école française, les enjeux d'une bonne gestion des ressources humaines ou les conditions de l'homologation par le ministère de l'Éducation nationale. Sept séminaires ont été ainsi mis en place.

Missions d'assistance et d'expertise

Comme chaque année, le service a mené de nombreuses missions d'assistance dans les établissements du réseau auprès de leurs responsables : équipes de direction, comités de gestion, représentants des postes diplomatiques. Les différentes catégories de mission sont :

- ▣ l'aide à la création de nouveaux établissements scolaires dans le monde, à la demande d'investisseurs ou des postes diplomatiques ;
- ▣ les conférences d'orientation stratégiques qui permettent aux responsables des établissements d'analyser en profondeur leur fonctionnement et de se projeter sur plusieurs années afin de valider leur capacité financière à mener des projets immobiliers d'envergure ;
- ▣ les missions d'audit et de conseil en matière de gouvernance, de gestion de ressources humaines ou de vie d'établissement menées soit à la demande des établissements, du directeur de l'agence ou des postes diplomatiques ;
- ▣ l'évaluation du dispositif de mutualisation mis en place dans les zones ;
- ▣ les relations contractuelles avec l'agence et notamment dans la négociation sur les conventions ou accords de partenariat.



LA VIE DU RÉSEAU

La politique immobilière :

moderniser les établissements

Afin d'offrir aux élèves et aux personnels les meilleures conditions de travail et pour répondre aux exigences d'ouverture et d'excellence, les établissements du réseau doivent se moderniser. L'année 2017-2018 a été marquée par la poursuite des projets inscrits au Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) pour les années 2016/2020.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Le SPSI de l'AEFE a été voté par son Conseil d'Administration le 27 juin 2016. A partir d'un état des lieux du patrimoine et d'objectifs de gestion clairement identifiés, cette étude propose une programmation pluriannuelle des investissements immobiliers.

Les cinq objectifs de gestion de ce SPSI sont :

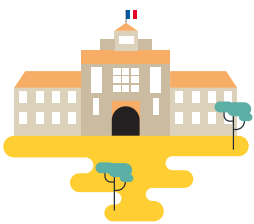
- ✚ remettre à niveau le patrimoine,
- ✚ améliorer la sécurisation des emprises,
- ✚ assurer un développement maîtrisé du réseau,
- ✚ intégrer la qualité environnementale dans les projets immobiliers,
- ✚ mutualiser et valoriser le patrimoine.

Des projets dans le monde entier

Des opérations qui se sont terminées durant l'année scolaire 2017/2018

- ✚ **Barcelone** : restructuration de l'école maternelle Munner
- ✚ **Alger** : extension de l'école primaire
- ✚ **Pondichéry** : extension du site principal du lycée (Simone)
- ✚ **Rome** : restructuration du Casone à la villa Strohl Fern
- ✚ **Nouakchott** : restructuration du lycée
- ✚ **Annaba** : ouverture d'une nouvelle annexe du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger

LE PATRIMOINE DES EGD DANS LE MONDE



110 sites
dans 24 pays

Des surfaces bâties évaluées à
610 000 M²

Des terrains représentant
une superficie totale de

118 HECTARES



Une valorisation de
ces biens qui s'élève à

**760 MILLIONS
D'EUROS**





Focus sur...

Hanoï

Les travaux de construction du nouveau lycée Alexandre Yersin de Hanoï se sont terminés en juin dernier. L'été a été mis à profit pour prendre possession des nouveaux bâtiments et installer les mobiliers et les équipements

La rentrée de septembre s'est effectuée dans ces nouveaux locaux qui ont été inaugurés par le Premier Ministre le 3 novembre 2018.

Le projet concerne la construction d'un établissement scolaire de 1.300 élèves, de la maternelle à la terminale. Il représente une construction de près de 15.000 mètres carrés et comprend tous les espaces de classes nécessaires ainsi que de nombreux équipements (gymnase, piscine, stade, salle de judo, salle polyvalente, demi-pension, etc.). Le budget voté pour cette opération par le Conseil d'Administration de l'Agence, soit 1,2 M€ pour le terrain et 12,5 M€ pour la construction, a été respecté.

A noter que cette réalisation a obtenu le label « Haute Qualité Environnementale » (HQE) avec la mention « Très Bien ».



Des chantiers qui se poursuivent

- ▣ **Madrid** : construction de l'école maternelle (fin des travaux : novembre 2018)
- ▣ **Abou Dabi** : construction du nouveau bâtiment de la maternelle (fin des travaux : mars 2019)
- ▣ **Tunis** : reconstruction du lycée Pierre-Mendès-France (fin 1^{ère} tranche : printemps 2019)
- ▣ **Marrakech** : reconstruction du lycée (fin 1^{ère} tranche : printemps 2019)
- ▣ **Fès** : reconstruction du groupe scolaire (fin de la 1^{ère} tranche : printemps 2019)
- ▣ **Sousse** : construction du nouveau groupe scolaire (fin des travaux : août 2019)
- ▣ **Londres** : remise à niveau du lycée Charles-de-Gaulle (travaux en tranches successives)



LYCÉE FRANÇAIS DE PONDICHÉRY, INDE

Des projets en phase d'étude

Des projets de restructuration, d'extension ou de relocalisation sont en cours d'étude préalable ou d'étude de projet et donneront lieu dans l'année qui vient à des appels d'offres pour la réalisation des travaux.

- ▣ **Barcelone** : restructuration des espaces sportifs
- ▣ **Buenos Aires** : rénovation globale du lycée Jean Mermoz
- ▣ **Casablanca** : construction d'un pôle sportif et du nouveau collège
- ▣ **Francfort** : construction d'une salle polyvalente
- ▣ **Ho Chi Minh ville** : extension du lycée
- ▣ **La Haye** : extension du lycée
- ▣ **Le Caire** : restructuration de l'école de Maadi
- ▣ **Lisbonne** : restructuration et extension du lycée
- ▣ **Meknès** : restructuration du lycée
- ▣ **Munich** : remise à niveau des bâtiments
- ▣ **Niamey** : construction d'installations sportives et culturelles
- ▣ **Prague** : restructuration du lycée
- ▣ **Rabat** : première tranche de restructuration du lycée
- ▣ **Tunis – La Marsa** : restructuration du lycée

Un accent mis sur la sécurisation des établissements

La sécurisation des emprises des établissements est un objectif prioritaire de l'Agence. Les opérations les plus importantes réalisées sur les EGD ont concerné les lycées d'Alger, de Barcelone, Bruxelles, Le Caire, Madrid, Marrakech, Nouakchott.

Cet effort a également porté sur les établissements conventionnés, les aides financières les plus importantes ayant concerné les lycées de Kampala, Kuala Lumpur, Managua, Nairobi, et Ouagadougou.

Les temps forts

des élèves des lycées français du monde

Les premiers échanges dans le cadre du dispositif ADN-AEFE

Le programme d'échanges ADN-AEFE qui permet à des élèves, en classe de seconde, d'enrichir leur parcours éducatif par la découverte d'un autre pays en s'immergeant pendant quelques semaines dans un nouvel environnement familial, scolaire et linguistique, est adossé à la plateforme-support AGORA-MONDE. Les élèves peuvent ainsi poster leurs témoignages et partager leur expérience après plusieurs semaines passées dans un autre lycée français du monde. Quinze établissements pilotes ont expérimenté ainsi le programme de mobilité scolaire. Grâce à l'investissement des chefs d'établissement et de leurs référents ADN-AEFE, ce sont donc 130 élèves qui ont pu faire leur rentrée de janvier 2018 dans un autre lycée français du monde que le leur.

Des travaux d'élèves sur la mémoire de la Grande Guerre remarquables par Le Président de la République française et Le Premier ministre australien

Les élèves du lycée Condorcet de Sydney, du Lycée franco-australien de Canberra et du lycée Édouard-Branly d'Amiens ont présenté leurs projets de commémoration du centenaire de la Grande Guerre devant l'ANZAC Memorial, le monument dédié aux anciens combattants australiens et néo-zélandais. Les élèves de Canberra ont mené des travaux en partenariat avec le lycée Jules-Garnier de Nouméa, sur l'engagement des Aborigènes et des Kanaks durant la Première Guerre mondiale ; et ceux du lycée Condorcet ont lu, en français et en anglais, la lettre du poilu Gaston Biron. Gaston avait 29 ans en 1914. Seul fils d'une famille de sept enfants, il écrivait sans cesse à sa mère et avait attendu en vain une permission. Blessé au combat, il mourut en septembre 1916.

Le lycée français de Madrid, lauréat au prix « Non au harcèlement »

Pour la 5^e édition de ce prix destiné à lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement scolaires, pas moins de 1 329 projets ont été présentés et onze ont été distingués par le jury. Inès Kircher et Maria Garcia, élèves en terminale au Lycée français de Madrid, ont reçu le prix de la meilleure affiche dans la catégorie lycée.

Engagées pour cette cause et soutenues par l'équipe de la vie scolaire de leur établissement, elles ont poursuivi leur action au sein de l'établissement : la sensibilisation auprès des élèves de primaire, des journées solidaires, la constitution d'équipe relais pour soutenir les victimes, la formation d'ambassadeurs lycéens, un protocole particulier pour les nouveaux élèves et une semaine de la tolérance qui met l'accent sur toutes les formes de violences.





Focus sur...

La cérémonie de sortie des boursiers Excellence-Major Promotion 2013-2018

C'est en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoine qu'a eu lieu au Quai d'Orsay, le 13 juin 2018, la cérémonie de sortie des «5^e années» de la bourse Excellence-Major.

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a rendu aux boursiers Excellence-Major un bel hommage commençant en ces termes :

« Chers boursiers, tous autant que vous êtes, dans la diversité de vos parcours, dans la diversité de vos origines, vous êtes venus en France pour y mener de brillantes études. Ce soir vous pouvez être fiers de votre audace, de vos efforts et bien sûr de votre réussite. » Il a également tenu à « réaffirmer [son] attachement au réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger ».

Le directeur de l'AEFE, a rappelé que « ces étudiants symbolisent la diversité, le dynamisme et le talent des élèves qui fréquentent nos lycées français à l'étranger et marquent de la plus belle façon notre ambition de par le monde : un enseignement de qualité et ouvert sur son environnement international ».

Il les a encouragés à s'inscrire sur le réseau social, associatif et professionnel destiné aux anciens élèves, la plateforme almf.fr étant en effet un bel

outil permettant de « donner toute sa dimension à la formidable diaspora des anciens élèves français du monde – plus d'un demi-million au total – afin qu'ils conservent le lien avec la famille de l'enseignement français dans le monde ».

Lors de cette cérémonie, les boursiers Excellence-Major ont pu échanger entre eux, avec d'anciens boursiers Excellence-Major, avec des acteurs et partenaires de l'enseignement français à l'étranger mais aussi avec des représentants d'entreprises ouvertes à l'international pour qui ces brillants étudiants plurilingues, francophiles et imprégnés d'une double culture représentent un atout pour leurs projets de recrutements ou de partenariats.

Une table ronde, animée par Dominique Tchimbakala, ancienne élève du lycée français Saint-Exupéry à Brazzaville (Congo) et journaliste à TV5MONDE, a permis de mettre en évidence la richesse que représentent les boursiers Excellence-Major pour le dialogue entre les cultures. Elle rassemblait Marion Bonneau, boursière Excellence-Major 2010-2015, ancienne du collège Stanislas de Montréal (Canada), chargée de production à la Cinémathèque du documentaire (Bpi, Centre Pompidou) ; François Sylla, boursier Excellence-Major 2000-2005, ancien du lycée français Albert-Camus de Conakry (Guinée), physicien des plasmas, co-fondateur et dirigeant de la société SourceLAB qui produit des outils de pointe pour des laboratoires de recherche ; José Rafael Armijos Cabrera, boursier Excellence-Major 2007-2012, ancien du lycée franco-équatorien La Condamine à Quito (Équateur), ingénieur, consultant au Boston Consulting Group ; Valeria Rueda, boursière Excellence-Major 2005-2010, ancienne du lycée français Paul-Valéry à Cali (Colombie), docteure en économie du développement.





LA PÉDAGOGIE

L'éducation citoyenne, plurilingue et inclusive constitue le socle de l'enseignement français à l'étranger. Pour permettre aux élèves de bénéficier pleinement de ces enseignements, l'Agence s'appuie sur les personnels de direction et d'inspection. Elle recrute et forme des personnels enseignants qualifiés et met à leur disposition des outils pédagogiques innovants.



Les personnels :

acteurs du projet éducatif

Au cœur du projet éducatif de l'établissement, se trouvent les personnels de direction et les personnels enseignants qui travaillent de concert pour la réussite de tous les élèves.

Les personnels de direction

Les personnels de direction assurent le pilotage des établissements tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Au fait des textes officiels et des publications pédagogiques majeures, le chef d'établissement est un référent sur le plan pédagogique et joue un rôle incitatif fort dans la réflexion menée au sein de l'équipe d'enseignants, pour la production d'outils pédagogiques adaptés au contexte local et pour l'insertion harmonieuse, utile et efficace de l'établissement dans son environnement. En effet, le chef d'établissement et son équipe exercent leurs fonctions en étroite collaboration avec l'Agence, le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade et sous l'autorité de l'Ambassadeur. Compte tenu des spécificités des établissements français à l'étranger, en particulier en matière de gestion des ressources humaines et de gestion financière, les personnels de direction voient leurs missions élargies et sont la clef de voûte du système de gouvernance de nos établissements.

Le recrutement

Les personnels recrutés par l'AEFE bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau.

Le recrutement des personnels enseignants expatriés

La campagne de recrutement des personnels enseignants expatriés pour la rentrée 2018 comptait 198 postes, publiés sur le site de l'Agence le 1^{er} septembre 2017. Certains postes supplémentaires ou non pourvus à l'issue des commissions ont fait l'objet d'appels à candidatures complémentaires.

1893 dossiers ont été reçus et étudiés par le bureau du recrutement de la direction des ressources humaines : vérification des conditions pour postuler et

des pièces produites, synthèse des éléments du dossier tels que les expériences professionnelles, les compétences mobilisées tout au long du parcours professionnel, les différents avis et appréciations.

À l'issue des présélections en liaison avec les autres services de l'Agence et/ou du ministère de l'Éducation nationale, le bureau du recrutement a organisé 551 entretiens de recrutement. 184 propositions de poste ont été adressées aux intéressés pour être ensuite finalisées après agrément du poste diplomatique et accord de détachement du Ministère de l'Éducation nationale le cas échéant.

Le recrutement des personnels résidents.

Comme pour les personnels expatriés, l'AEFE accorde une attention toute particulière au recrutement des personnels résidents. Pour 30 pays, le recrutement des résidents s'effectue par le biais d'une application informatique dédiée. Cette plateforme permet aux candidats de postuler en ligne et aux établissements et aux services de coopération et d'actions culturelles (SCAC) de préparer les commissions consultatives paritaires locales en proposant un classement des candidatures. Cet outil permet également à la DRH de l'AEFE d'avoir une vision globale des candidatures sur les postes de résidents. Ainsi, pour la campagne 2018, 14602 dossiers ont été saisis sur l'application et 7362 ont été reçus par les établissements et les SCAC. Les pays utilisateurs de l'application représentent 78% des postes vacants ou susceptibles d'être vacants. 107 agents se sont vus opposer un avis défavorable à leur détachement par le MEN. 16 ont pu obtenir un avis favorable après recours gracieux.

La formation des personnels

Les différents dispositifs de formation continue, en présentiel, à distance ou hybrides, témoignent de l'engagement de l'AEFE au service des personnels.

Le suivi des activités des enseignants expatriés : EEMCP2 et EMFE

Plus de 450 EEMCP2 et EMFE sont présents dans les 16 zones de formation. Des lettres de mission renouvelées et des décharges révisées ont permis de préciser les attentes de l'AEFE et notamment les missions



Focus sur...

Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

La mise en œuvre du PPCR dans le réseau, avec ses modalités dérogatoires pour les personnels affectés à l'étranger, a généré un dialogue social constructif avec les organisations syndicales. Des documents supports et des guides ont été créés afin d'accompagner au mieux les chefs d'établissement et les agents. 654 agents ont bénéficié d'un rendez-vous de carrière, dont 225 agents du 1^{er} degré et 429 agents du 2nd degré.

Seules 3 contestations constatées, ce qui démontre l'efficacité de la communication en amont. Des difficultés sont, toutefois, à noter dans cette première phase de mise en œuvre. L'envoi tardif de listes stabilisées de personnels éligibles au rendez-vous de carrière notamment pour le 1^{er} degré, a notamment engendré des difficultés pour le calendrier des visites conseils prévues par les IEN. La mise en œuvre du PPCR a eu des retentissements sur les campagnes de promotions de grade et de corps.

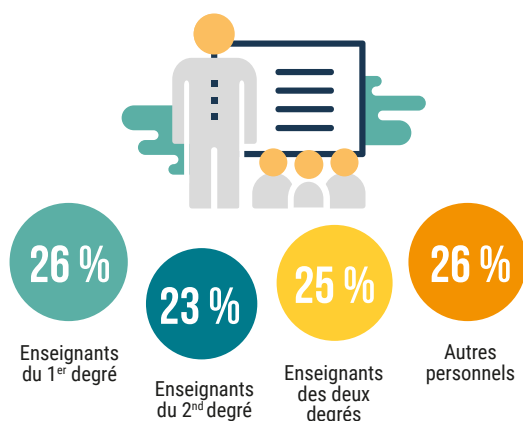
En effet, la revalorisation des carrières des agents a porté création de nouveaux grades, pour lesquels les campagnes de promotion ont été organisées a posteriori des reclassements. De ce fait, deux campagnes ont été organisées au titre des années 2017 et 2018 au cours de ce premier semestre 2018, ce qui a généré un surcroît d'activité.

de formateur. Celles-ci se déclinent, d'une part, par un enseignement dans leur établissement, d'autre part, par des actions de formation et d'accompagnement des personnels de droit local ainsi que des missions pédagogiques dans les établissements. Les enseignants expatriés (39), recrutés pour la rentrée 2017, ont participé à un séminaire les 3 et 4 juillet. Celui-ci a été l'occasion pour le Directeur de leur rappeler les attentes de l'AEFE et de rencontrer le service pédagogique avec lequel ils seront en relation permanente durant leur contrat.

La formation continue

L'AEFE organise la formation continue des personnels de son réseau, à travers quatre dispositifs de formation continue. Elle permet ainsi le développement de compétences spécifiques (notamment disciplinaires) et transversales (usage du numérique, prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.) ainsi que l'adaptation à l'emploi (en particulier des personnels nouvellement nommés).

RÉPARTITION DES FORMATIONS EN 2017-2018 en fonction des catégories de personnels



1 > Les plans de formation continue des personnels

Les établissements du réseau AEFE sont répartis dans 16 zones géographiques qui construisent chaque année, un plan régional de formation en prenant en compte :

- ✚ les besoins de formation des personnels ;
- ✚ les orientations fixées par le Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE ;
- ✚ les priorités du ministère de l'Éducation nationale (MEN).

Le service pédagogique de l'Agence accompagne les établissements pour l'élaboration de leur plan de formation continue, procède à l'expertise pédagogique des propositions de formation avant leur validation et leur mise en œuvre. En 2017-2018, l'offre de formation continue dans le réseau AEFE présente 1 127 formations (en présentiel, hybrides ou à distance), soit 2 745 journées de formation et 17 026 inscriptions à des formations.



Pour plus d'informations :
LE PLAN DE FORMATION
CONTINUE DES PERSONNELS

2 > Les formations AEFE-DGESCO

Elles complètent les plans de formation continue et s'adressent aux enseignants du premier et du second degrés, français et étrangers, qui exercent dans le réseau AEFE. Ils accompagnent la mise en œuvre des orientations prioritaires de la politique éducative de l'AEFE. Ces formations AEFE-DGESCO ont accueilli cette année 120 enseignants (60 pour le 1^{er} degré et 60 pour le 2nd degré).

3 > Les formations en partenariat avec le CNED

Ces modules préparent, à distance, les enseignants et les personnels administratifs aux concours de l'Éducation nationale.

4 > Les formations co-organisées avec des universités

Depuis la rentrée 2012, un quatrième enseignement de spécialité est proposé aux élèves de terminale S (SVT et SI) : « informatique et sciences du numérique ». Une convention de partenariat a été signée en 2014 avec l'université de Limoges afin que les enseignants amenés à prendre en charge cet enseignement soient habilités. En 2017-2018, on relève : 29 habilitations provisoires, 4 habilitations définitives (après inspection sur site) et 3 demandes d'ouvertures d'option.

Les chiffres clés de la formation sur l'enseignement supérieur français auprès des personnels et les actions auprès des élèves et leurs familles :



25
établissements
dans 20 pays

13
ateliers thématiques
proposés à 187 élèves

6
formations de zone

139
entretiens individuels

613
personnels formés
sur 455 heures
de formation

21
conférences
proposées aux familles
en soirée

77
jours de formation

16
modules de formation

691
élèves pris en charge
en séances collectives



La formation des personnels aux pratiques éducatives en orientation

Les missions du service orientation et enseignement supérieur dans le réseau ont vocation à accompagner les personnels des établissements dans leurs pratiques éducatives en orientation dans le respect des recommandations officielles (MEN, MESRI, AEFÉ). Elles permettent ainsi de :

- vérifier que chaque établissement inclut, dans son projet triennal, un volet orientation et formuler des recommandations pour son adaptation au contexte local ;
- évaluer l'agencement des espaces orientation des centres de connaissances et de culture (CCC) et leur dotation en ressources de manière à promouvoir efficacement l'enseignement supérieur français et formuler des recommandations pour l'animation de cet espace et la mise à jour de l'information qu'il offre aux élèves et aux familles ;
- s'assurer que le parcours d'information et d'orientation (Parcours Avenir) de l'élève est mis en œuvre de façon effective et cohérente de l'entrée au collège jusqu'à la classe terminale ;
- former les PRIO, les enseignants et proviseurs-adjoints aux pratiques éducatives en orientation pour leur permettre d'assurer les missions qui leur sont confiées ;
- valoriser l'enseignement supérieur français en animant des conférences au bénéfice des élèves et des parents, et en renforçant le dialogue entre les attachés de coopération éducative et attachés de coopération universitaire des SCAC et les personnels des établissements.

La formation continue des personnels non-enseignants

La formation continue des personnels non-enseignants est un des axes prioritaires de l'agence et constitue un levier important pour l'adaptation des établissements aux défis de l'enseignement français à l'étranger.

Focus sur...

les formations des personnels de droit local en zone MOPI (Moyen-Orient Péninsule Indienne)

Les stages de formation concernent les néo-recrutés de la zone. Il s'agit de former les personnels de droit local, enseignant du premier ou du second degré.



En ce qui concerne le premier degré, quatre sessions distinctes ont été prévues pour la maternelle. Elles étaient consacrées à une actualisation des savoirs disciplinaires, au choix des ressources et des outils de travail pour l'enseignant de cycle 1. Des observations de classe étaient prévues dans ce cursus de formation.

Quatre sessions ont été consacrées à l'élémentaire et notamment à la prise en main du métier d'enseignant. Durant ces formations les cycles peuvent être regroupés pour travailler de manière transversale sur des sujets tels que les élèves à besoin éducatif particulier, la relation avec les familles, le développement de l'enfant, la construction de projet, et l'aménagement des espaces dans la classe.

En ce qui concerne le second degré, quatre sessions de formation ont été proposées autour des acteurs de l'établissement, les évolutions professionnelles par la formation et la diplomation. La conduite de classe, l'interdisciplinarité, la différenciation des parcours et l'école inclusive sont d'autant de sujets présents dans ces formations proposées aux personnels de droit local.

Une attention particulière est portée à la formation continue des personnels non-enseignants, et notamment des personnels de droit local, pour une parfaite professionnalisation et une bonne connaissance des problématiques de leurs environnements professionnels. Chaque établissement et chaque zone de formation ont été sollicités pour analyser leurs besoins et proposer des axes de formation adaptés à ces personnels.

En 2017/2018, le siège de l'agence est devenu un centre de formation pour le réseau. De nombreuses actions de formation ont été proposées et mises en place à destination de publics très divers : directeurs administratifs et financiers (DAF), secrétaire et assistantes de direction, personnels de laboratoire, référents de communication, agents de service, chefs d'établissement, et d'autres catégories de personnels. En décembre 2017, tous les gestionnaires de formation continue des 16 zones de mutualisation ont été réunis à Paris afin d'échanger sur tous les sujets propres à la mutualisation et notamment à la formation continue des personnels du réseau. En mars 2018, les référents de communication des établissements répartis dans le monde se sont retrouvés à Paris pour évoquer les enjeux d'une communication efficace et harmonisée dans les différentes zones. Les personnels de droit local qui exercent les fonctions de DAF dans les établissements conventionnés ont été réunis également en avril et mai 2018.

A titre d'exemple, depuis quelques années, tous les directeurs administratifs et financiers recrutés localement, tiennent leurs journées professionnelles annuelles qui leur permettent d'échanger sur des thèmes transversaux, communs à tous les établissements scolaires, et de bénéficier de l'expertise d'intervenants qualifiés.

La gestion des personnels de droit local

Plus de quinze mille personnels de droit local exercent dans les établissements en gestion directe et conventionnés du réseau. Ils bénéficient de la formation continue mise en place dans le réseau. Fortement impliqués dans la réussite des élèves, les statuts relèvent de la législation du pays dans lequel est implanté l'établissement. Néanmoins, l'Agence a travaillé sur des principes et des textes qui s'appliquent désormais à tous ces personnels de droit local. Après des échanges avec les organisations représentatives des personnels, et validation par les instances de l'Agence, une nouvelle circulaire de février 2017 a abrogé les textes précédents. Elle s'impose aux établissements en gestion directe et est préconisée dans les établissements conventionnés répartis dans le monde entier.

Un guide de gestion des personnels de droit local, complété par un modèle de contrat de travail et de règlement intérieur, a été initialement élaboré et diffusé après les séminaires de gouvernance auprès de tous les équipes de direction des lycées.

Après avoir publié une nouvelle circulaire sur la gestion des personnels de droit local dans les établissements en gestion directe ou dans les établissements conventionnés, puis un guide de gestion de personnels de droit local, l'Agence a réalisé deux nouvelles fiches consacrées au règlement intérieur du travail et à une trame de contrat de travail. Ce dispositif désormais complet, qui a été élaboré en parfaite concertation avec les représentants des personnels du réseau, constitue un outil de gouvernance et de gestion des ressources humaines mis à disposition des équipes de direction et des comités de gestion afin de les aider dans le management de leur établissement.



Pour plus d'informations :
GUIDE DE GESTION DES
PERSONNELS DE DROIT LOCAL



Focus sur...

Le bureau de la gestion administrative et financière

Trois thématiques se dégagent de la gestion administrative et financière au sein de la direction des ressources humaines :

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES :

Le bureau de la gestion administrative, en qualité de maîtrise d'ouvrage, a travaillé sur tous les projets réglementaires qui impactent la paye et l'outil MAGE propre à l'Agence.

A ce titre, le dossier majeur de l'année 2017 aura été la mise en œuvre de PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) pour l'ensemble des agents du réseau avec un impact tant au niveau de la rémunération qu'au niveau de la carrière. Des arrêtés sont toujours en attente de réception, empêchant la prise en compte des promotions ultérieures.

L'instauration de l'indemnité compensatrice de la hausse de l'IC-CSG au 01/01/2018 a nécessité un développement informatique spécifique dans un délai contraint (2 mois) qui par la suite a mobilisé plusieurs agents pendant une longue et complexe phase de test. Elle a également induit la rédaction de procédures nécessaires à sa bonne application. Enfin, dans sa phase transitoire, l'IC-CSG a exigé, de la part des gestionnaires, une installation manuelle.

Le bureau de la gestion administrative a été mobilisé pour la montée en version applicative de MAGE en fin d'année 2017 et a ainsi participé aux nombreux tests pour déceler les anomalies et dysfonctionnements et réécrire les procédures suites aux différentes modifications apportées à l'outil informatique.

LES RENOUVELLEMENTS DE DÉTACHEMENT :

Le bureau de la GA a poursuivi la gestion individualisée des demandes de renouvellement de détachement, en lien avec chaque agent concerné et son établissement d'exercice.

Sur les 38 avis défavorables de renouvellement de détachement initialement émis, 30 recours ont été portés à la connaissance du bureau. 8 ont fait l'objet de refus définitifs et 4 détachements ont été accordés pour une période de moins de 3 ans (3 pour 1 an et 1 pour 2 ans).

L'ENQUÊTE PASSEPORTS :

Le bureau de la GA a associé le ministère de l'Europe et des affaires étrangères à son enquête annuelle « passeports ». Elle a été lancée en janvier 2018, à l'attention des postes diplomatiques et consulaires. Cette enquête a été co-signée par le directeur des ressources humaines de l'Agence et le sous-directeur des moyens, des postes, des voyages et des missions (DGA/DAF/3). 59 postes sur 116 ont répondu. Une relance sera effectuée en janvier 2019 auprès de ceux n'ayant pas fait de retour.

En parallèle, le bureau de la GA continue d'observer une augmentation significative des problématiques de visas rencontrées par les agents, problématiques liées aux autorisations de séjour sur les territoires, sans lien avec la délivrance de passeports de service.



LA PÉDAGOGIE

L'innovation pédagogique

L'Agence met en œuvre une politique pédagogique innovante au profit des établissements du réseau qui concilie respect des programmes en vigueur en France et ouverture à la langue, à la culture et à la réglementation du pays d'accueil.



SECTIONS INTERNATIONALES

L'AEFE propose des parcours adaptés et renforcés en langues étrangères (PARLE) permettant une plus grande exposition à la langue. Tous les élèves du réseau

ont la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française et de celle du pays hôte, et de s'enrichir par le dialogue de deux cultures, cela pendant toute leur scolarité, de la maternelle au lycée.

Ils ont aussi la possibilité d'enrichir cette ouverture linguistique et culturelle en apprenant au minimum trois langues supplémentaires durant leur scolarité :

- en classe de CP, ils commencent la pratique d'une langue vivante différente de celle du pays hôte ;
- en sixième ou cinquième, ils découvrent une nouvelle langue ;
- en classe de seconde, ils ont la possibilité d'en apprendre une troisième.

D'autres parcours peuvent encore renforcer cette ouverture aux langues :

- la mise en place d'un enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère [EMILE] en primaire, et d'une discipline non linguistique enseignée en langue étrangère [DNL] dans le secondaire ;
- des dispositifs comme les sections binationales, les sections européennes, les sections internationales. Pour ces dernières, priorité est donnée à une ouverture dès le primaire, avec une entrée préparée en maternelle, dans le cadre d'un parcours linguistique et culturel cohérent jusqu'à la terminale.

Le plurilinguisme : un élément majeur de l'enseignement français à l'étranger

L'établissement scolaire est le lieu qui permet aux élèves d'enrichir leur connaissance des langues et des cultures.

L'offre linguistique des établissements d'enseignement français à l'étranger est un élément majeur de leur attractivité et de leur développement.

Les établissements français à l'étranger offrent une opportunité toute particulière de développer un dialogue interculturel et d'apprendre de nombreuses langues vivantes.



Dans le cadre de l'éducation plurilingue et pluriculturelle, les établissements valorisent les parcours des élèves :

- dans la langue du pays hôte : selon la langue, les exigences locales, tout élève doit pouvoir arguer d'une connaissance de la langue et de la culture dans lesquelles il a évolué. On privilégiera l'ouverture de sections internationales dans la langue du pays hôte, de sections binationales, de sections européennes ou de langues orientales si cela est possible ;
- dans d'autres langues :
 - > 17 langues et cultures peuvent faire l'objet d'un parcours en section internationale (section allemande, américaine, arabe, britannique, brésilienne, chinoise, coréenne, danoise, espagnole, italienne, japonaise, néerlandaise, norvégienne, polonaise, portugaise, russe et suédoise) ;
 - > 3 langues en section binationale (allemand, espagnol, italien) ;
 - > 6 langues en section européenne (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe) et 4 langues en section de langues orientales (arabe, chinois, japonais, vietnamien).

Ces parcours linguistiques permettent à nos élèves de développer jusqu'à un niveau d'excellence des compétences linguistiques et langagières, et ainsi, par-delà leur réussite au baccalauréat, de poursuivre dans des conditions optimales des formations dans l'enseignement supérieur.

L'année du Parcours éducatif artistique et culturel

L'AEFE a choisi de placer l'année scolaire 2017-2018 sous le signe de l'éducation artistique et culturelle dans laquelle s'inscrivent les parcours des élèves.

Inscrit dans la loi de refondation de l'École, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) a pour vocation de permettre à tous les élèves de se familiariser avec l'univers de la culture et de la création artistique. Il s'appuie sur trois piliers fondamentaux : la fréquentation des lieux de culture, des œuvres et des créateurs, la pratique langagière et artistique autour de ces rencontres, l'acquisition de connaissances et de compétences qui en découlent. Cette éducation prend place tout au long de la scolarité à travers différents enseignements, mais aussi à travers des projets spécifiques, des actions éducatives ou des activités périscolaires. Elle s'appuie sur le patrimoine et les structures culturelles de proximité.

Son organisation et sa structuration permettent d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité de l'élève de l'école primaire au lycée.

Les connaissances et compétences acquises par l'élève dans le cadre du PÉAC sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

À ce titre, les objectifs de l'AEFE sont les suivants :

- impulser des actions de créativité artistique dans les établissements scolaires ;
- mettre à disposition des établissements homologués des ressources pédagogiques favorisant la mise en place du PÉAC avec leurs élèves ;
- mettre en valeur ce qui se fait dans les établissements homologués en matière de PÉAC ;
- renforcer la synergie entre le réseau des établissements homologués, les établissements labellisés LabelFrancÉducation et le réseau culturel en matière d'éducation artistique et culturelle.

LYCÉES FRANÇAIS DE TAÏPEI, TAÏWAN



Pour ce faire, l'Agence a défini trois axes de travail :

- La réalisation d'un musée virtuel composé de projets d'éducation artistique et culturelle sélectionnés pour leur qualité dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, dont les œuvres de l'exposition de « street-art » (arts urbains) lancée à l'automne 2017 et exposées lors d'Ambassadeurs en herbe ;
- le soutien à la création artistique et culturelle à travers la mise en place d'événements culturels inscrits dans les grands rendez-vous de l'année : la Semaine des lycées français du monde (du 12 au 19 novembre 2017), la 3^e édition de La nuit des idées, dispositif mis en place par l'Institut français de Paris (25 janvier 2018), la Semaine de la langue française et de la francophonie (du 17 au 25 mars 2018) et Ambassadeurs en herbe (2 au 4 mai 2018) ;
- la mise en valeur des partenariats mis en place par l'Agence, en lien avec l'éducation artistique et culturelle : Pathé Live, dispositif CinEd en partenariat avec l'Institut français de Paris, etc.), Unifrance à travers le prix « AEFE de MyFrenchFilmFestival » (12 établissements dans 12 pays différents, 30 classes, soit environ 400 élèves ont participé au concours), etc.



LA PÉDAGOGIE

L'école inclusive

Les établissements d'enseignement français à l'étranger, en scolarisant des élèves de multiples nationalités et de cultures diverses, doivent être des lieux du respect d'autrui et d'inclusion.

L'objectif de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé en juin 2016, est de mettre en œuvre l'école inclusive dans le réseau et de partager les bonnes pratiques. Il se réunit trois fois par an. Des travaux ont eu lieu en format groupe de travail et ont été publiés tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

On note une véritable mise en œuvre de l'école inclusive, en apportant une réponse adaptée à chaque situation grâce à l'engagement de toute la communauté éducative des établissements :

- ✚ brochure AEFE sur l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les établissements d'enseignement français à l'étranger ;
- ✚ livret d'information sur l'aide humaine à destination des parents dont l'enfant est en situation de handicap ;
- ✚ livret d'information à destination des enseignants ;
- ✚ suivi de la mise en application de la circulaire interministérielle n° 2017-137 DGESCO parue au BOEN du 24 août 2017 sur la scolarisation des élèves de nationalité française en situation de handicap dans les établissements de l'AEFE et de la note technique à destination des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour préciser le traitement des demandes suite aux saisines des parents.

Nous dénombrons également **835 accompagnants** à la scolarité des élèves en situation de handicap (ASESH), **soit 736 accompagnants individuels et 99 accompagnants mutualisés.**

Les actions de formation continue inter-degrés sont mises en place pour aider les équipes enseignantes dans cette mise en œuvre et faire face aux difficultés qu'elles pourraient rencontrer.

Chaque élève est considéré avec bienveillance, dans sa singularité et reçoit l'attention lui permettant de progresser

au sein de ces structures scolaires. Certes, ces établissements ne bénéficient pas de dispositifs spécialisés comme en France. Néanmoins, le principe d'un service public de l'éducation qui veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans distinction leur a été rendu applicable et la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances trouve à s'appliquer, dans la mesure des moyens humains et financiers.

Enfin, pour la première fois, la loi de finances octroie une dotation de 300 000 € à l'AEFE pour financer en 2018 les accompagnants des élèves boursiers (français) en situation de handicap.

Quelques chiffres

À la rentrée 2017,

● **16 493** élèves bénéficient d'un aménagement cette année, **soit 4,7 % des élèves du réseau**, grâce à l'engagement de l'ensemble des communautés éducatives.

● **5 413 PAP**
Plan d'accompagnement personnalisé

● **4 140 PPRE**
Programme personnalisé de réussite éducative

● **5 603 PAI**
Projet d'accueil individualisé

● **1 337 PPS**
Projet personnalisé de scolarisation
dont **290 élaborés par une MDPH**. Les élèves en situation de handicap représentent 0,38 % de l'effectif total du réseau.



LA PÉDAGOGIE

La politique sportive menée par l'AEFE

L'EPS au sein du réseau des établissements français à l'étranger reste une référence tant en matière d'excellence, de respect et d'amitié, que de rayonnement. Les associations sportives d'établissement sont des vecteurs d'ouverture citoyenne et de coopération éducative. La mission sport déploie un programme ambitieux autour des pratiques sportives et des valeurs qu'elles véhiculent.

L'éducation physique et sportive à la française : c'est plus que du sport

L'EPS est enseignée de la maternelle à la terminale, avec ses horaires obligatoires, ses programmes, et ses épreuves au baccalauréat. La gamme des activités pratiquées est très étendue : natation, athlétisme, gymnastique, acrosport, danse, arts du cirque, sports collectifs, activités de combat, de raquettes, de pleine nature et entraînement physique.

Ces sports sont pratiqués en mixité selon des formules adaptées aux différents âges qui permettent d'inclure tous les élèves.

L'originalité de l'EPS à la française consiste également à inciter les élèves, quel que soit leur potentiel, à devenir membres de l'association sportive de l'établissement, et ainsi bénéficier de rencontres compétitives ouvertes à tous les niveaux de performance.

Si les élèves améliorent progressivement leurs aptitudes physiques et maîtrisent des techniques sportives de plus en plus élaborées, ils acquièrent simultanément des compétences plus larges.

Certains sont bénéfiques pour leur santé et contribuent à leur bien-être ; d'autres les préparent à devenir des citoyens responsables, engagés, ayant le sens de l'intérêt général. Les élèves sont encouragés, dès l'école maternelle, à prendre des initiatives, à assumer des responsabilités, et à s'entraider dans leurs apprentissages.

C'est en ce sens que la convention avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement primaire) a été renforcée. Elle permet également à l'ensemble des écoles du réseau homologué d'adhérer au comité territorial AEFE-USEP et ainsi de bénéficier de rencontres sportives adaptées aux plus jeunes de nos élèves.

Les ligues AEFE-UNSS sont en cours d'installation dans les 16 zones géographiques, grâce au partenariat toujours très fort avec l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Les premières assises internationales du sport scolaire ont lieu au lycée Lyautey de Casablanca (Maroc) à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UNSS FM Maroc.

LES DIX OBJECTIFS DE L'EPS DANS LE RÉSEAU POUR 2020

Renforcer la cohérence des parcours de formation en EPS de la maternelle à la terminale notamment au cycle 3 (CM1-CM2-6^e);

Valoriser la pratique des activités les plus prisées dans le pays hôte ;



Au lycée : développer l'apprentissage du « savoir s'entraîner pour soi-même » au travers des activités de course à pied, de natation, de musculation, de step, et de remise en forme ;

Dans les établissements disposant d'un mur d'escalade, **développer les pratiques de bloc ;**

Faciliter la mise en réseau des associations sportives des établissements en encourageant leur affiliation à l'UNSS et la création de ligues AEFÉ-UNSS de zone autour de l'établissement mutualisateur ;



Garantir la maîtrise du savoir-nager pour tous les élèves au terme de la scolarité obligatoire ;



Au cycle 4 : approfondir la pratique des activités de pleine nature et des activités artistiques, notamment de la danse ;

Dans les établissements qui disposent d'une piscine intra-muros, **offrir aux élèves intéressés une préparation aux diplômes de surveillance et de sauvetage** (surveillant de baignade – brevet national de secours et de sauvetage aquatique) ;

Développer la dimension associative du projet sportif de chaque établissement en favorisant l'engagement des élèves dans l'organisation, l'animation et la gestion des activités proposées ;



Créer l'AEFE-SPORT-MONDE, instance affiliée à la fédération internationale du sport scolaire.



Focus sur...

La signature de convention de partenariat entre l'AEFE et le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le 17 mai 2018, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJO) de Paris 2024, a signé avec Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE, une convention de collaboration lors du séminaire des nouveaux personnels de direction à Paris.

Il s'agit d'un projet ambitieux auquel tous les chefs d'établissement pourront contribuer dans le réseau des lycées français du monde. Le triple champion olympique et champion du monde de canoë slalom, président du COJO de Paris 2024, a rappelé le pouvoir du sport :

« un vrai pouvoir pour accompagner, épanouir une génération. Emmeline comme moi nous sommes construits grâce au sport. Nous croyons en cette capacité qu'a le sport à réunir, à fédérer, à s'insérer dans la société. »

De beaux échanges avaient déjà eu lieu avec les élèves et les enseignants dans plusieurs lycées français, à Doha au Qatar et à Lima au Pérou. Emeline Ndongue, ancienne membre de l'équipe de France de basket, vice-championne olympique aux Jeux de Londres, désormais ambassadrice éducation de Paris 2024, était présente lors de ces événements pour la génération 2024 de notre réseau et ainsi promouvoir la pratique du sport, les valeurs de l'olympisme, le sens de l'engagement citoyen et du partage. Il est à noter que nos élèves en retireront de nombreux bénéfices et certains pourront être associés aux Jeux comme bénévoles, organisateurs, reporters, salariés... ou athlètes.

LA CONVENTION PRÉVOIT NOTAMMENT :

- + la préparation par les ligues AEFÉ-UNSS d'un programme permettant de développer les compétences requises et d'acquérir l'expérience nécessaire à la participation aux jeux en tant que volontaires ou salariés ;
- + la diffusion via la COJO des reportages audio et vidéo des jeunes reporters internationaux ;
- + la mise à disposition des installations sportives, l'aménagement de scolarité aux jeunes athlètes espoirs de haut-niveau du réseau et plus largement du pays hôte ;
- + la participation du COJO au conseil d'administration de la fondation « AEFÉ Sport Monde »...



Pour plus d'informations :
CONVENTION DE COLLABORATION
AEFE COJO PARIS 2024

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANT EN LIEN AVEC LE COJO PARIS 2024 :

- + la troisième édition des « rencontres de l'aéropostale » au lycée franco-péruvien de Lima au Pérou, en présence des ambassadeurs du comité de candidature de « Paris 2024 » ;
- + les Jeux MOPI à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis) et ZEJO à Athènes, premières rencontres sportives inter-degrés réservées aux élèves de CM2 et de 6^e ;
- + la première participation de lycéennes et de lycéens du réseau à des championnats du monde scolaire, en l'occurrence de cross-country, début avril à Paris (pays représentés : Tunisie, Émirats arabes Unis, Qatar, Singapour).



Vidéo : TONY ESTANGUET,
président du Comité
d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques de Paris 2024



Vidéo :
EMMELINE NDONGUE, ambassadrice
éducation pour le Comité des Jeux olympiques
et paralympiques de Paris 2024



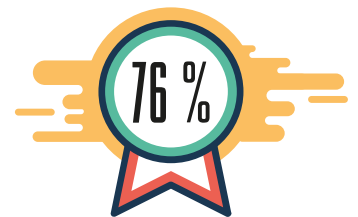
TONY ESTANGUET ET CHRISTOPHE BOUCHARD



LA PÉDAGOGIE

Les examens nationaux et concours

Cette année encore, les élèves des établissements français à l'étranger se sont distingués par d'excellents résultats lors des épreuves du baccalauréat 2018 ainsi qu'à l'occasion de nombreux concours.



76 % DE BAC AVEC MENTION

Baccalauréat 2018 : 97,3 % de réussite

Avec 17 134 reçus sur les 17 609 candidats au baccalauréat pour l'année 2017-2018, les lycées français du monde décrochent un record, avec un taux de réussite de 97,3 %.

Un autre chiffre en atteste : celui des mentions obtenues. En effet, parmi les bacheliers, 76 % ont décroché une mention, dont 24,8 % de mentions « très bien », 25,5 % de mentions « bien », 25,8 % de mentions « assez bien ».

Parmi les candidats, plus de la moitié ont la nationalité du pays d'accueil, 40 % sont français et 10 % sont d'une nationalité tierce. L'obtention du « bac » est souvent l'occasion pour les lycées français du monde de célébrer la scolarité fructueuse et les premiers pas vers les études supérieures de leurs élèves. Bacheliers, parents et personnels éducatifs de l'établissement se réunissent ainsi pour un moment solennel et convivial. Ces cérémonies témoignent aussi de l'attachement des élèves à leur établissement et aux liens d'amitié et de solidarité qui se sont tissés entre eux. Des liens forts qu'ils pourront utilement cultiver en tant qu'anciens élèves.

Les chiffres par zone géographique :

- AFRIQUE : 93,6 %** (60 % de mentions)
- AMÉRIQUES : 98 %** (78 % de mentions)
- ASIE-MOYEN-ORIENT : 98,4 %** (77 % de mentions)
- EUROPE : 98,2 %** (82 % de mentions)
- MAGHREB-OCÉAN INDIEN : 97,1 %** (76 % de mentions)

Focus sur les taux de réussite par série :

- SÉRIE ES : 96,7 %** (19,6 % de mentions très bien)
- SÉRIE L : 97,2 %** (22,9 % de mentions très bien)
- SÉRIE S : 97,7 %** (30,5 % de mentions très bien)
- SÉRIE STMG : 97,7 %** (8,6 % de mentions très bien)

Le Concours général

Concours d'excellence institué en 1744, le concours général des lycées s'est ouvert progressivement à une diversité de disciplines et de profils. En 2018, 15 741 candidats s'y sont présentés dans 44 disciplines, parmi lesquels 1 419 élèves scolarisés dans les lycées français de l'étranger (soit 9 % des candidats).

Dans les disciplines du concours général des lycées, ce sont 86 prix, 98 accessits et 104 mentions qui l'ont été, dont 8 prix, 13 accessits et 13 mentions à des élèves venant de 11 pays et 21 établissements du réseau AEFÉ, avec au premier rang des récompenses obtenues les disciplines linguistiques (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais) mais aussi le management et les sciences de gestion, les mathématiques, la physique-chimie et les sciences et vie de la terre.



12^e OLYMPIADES DE GÉOSCIENCES



17^e OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES

Les Olympiades scientifiques

À l'instar des académies de France, l'AEFE organise pour les lycées français à l'étranger des Olympiades académiques de mathématiques, de géosciences, de physique et de chimie. L'objectif de ces concours prestigieux est de stimuler, chez les lycéens qui s'inscrivent sur la base du volontariat, l'initiative et le goût de la recherche.

Comme chaque année, les résultats obtenus ont été excellents :

■ **Mathématiques : 2 200 élèves** ont participé à la 18^e édition des Olympiades nationales de mathématiques. Les élèves du réseau AEFE ont obtenu des résultats remarquables : 8 des 41 lauréats dont 3 jeunes filles parmi les 7 présentes au palmarès et 3 médailles d'or sur les 5 décernées ;

■ **Géosciences : 1 024 lycéens** des établissements français à l'étranger ont participé aux 12^{ème} Olympiades de Géosciences. On soulignera que cette participation contribue à créer, dans chaque établissement, une « dynamique de science » dont profitent de très nombreux élèves au-delà des seuls candidats. Parmi eux, une élève a obtenu la médaille d'or et quatre élèves ont obtenu la médaille d'argent.

Prix AEFE de la critique en partenariat avec UniFrance

Près de 400 élèves issus de douze pays ont participé au concours organisé par l'AEFE, en partenariat avec UniFrance, à l'occasion de la 8^e édition du festival de cinéma français en ligne MyFrenchFilmFestival. À partir d'une sélection de huit films à l'affiche, les élèves ont rédigé des critiques ou réalisés des courts-métrages, de façon individuelle ou collective. Le jury était composé du réalisateur Olivier Babinet et de représentants d'UniFrance et de l'AEFE. Les établissements d'Hambourg (Allemagne) et de Tunis (Tunisie) ont été primés ainsi que ceux de Meknès (Maroc) et Dubaï (Emirats Arabes Unis)

Paroles de Presse

Ce concours d'éducation aux médias et à la production journalistique est organisé par l'AEFE avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), la Mission laïque française (MLF) et Radio France. Pour cette édition 2018, la thématique retenue était celle du PEAC (parcours éducatif artistique et culturel). Le jury, présidé par une journaliste de France Info Junior a examiné plus de cinquante portraits d'artistes ou personnes œuvrant dans le monde de la culture. Au total, ce sont 14 prix décernés aux établissements et un grand prix du jury attribué au lycée français Molière de Villanueva-de-la-Cañada (Espagne) pour le merveilleux portrait de la poète Carole Gabriele réalisé par les élèves de la classe de CE1.

Concours scientifique C. Génial

Le concours C. Génial promeut l'enseignement des sciences et des techniques dans les collèges et lycées de métropole, d'Outre-mer et de l'étranger grâce à des projets d'équipes réunissant élèves et enseignants. Ce concours récompense des projets innovants dans ces domaines : physique-chimie, technologie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, développement durable... Parmi les finalistes, deux élèves de terminale au lycée français de Berlin (Allemagne) ont remporté un premier prix pour leur travail sur la viscosité. Trois élèves de première scientifique du lycée français Anna-de-Nouailles de Bucarest (Roumanie) ont également été récompensés par un premier prix pour leur idée de stockage de données dans le génome d'une bactérie ; et sont en outre sélectionnés pour le concours européen EUCYS (European Union Contest for Young Scientists).

Concours des « Dix mots »

La 12^e édition du concours des « dix mots » était placée sous le signe de l'oralité... sur tous les tons. L'Académie française a de nouveau mis à l'honneur cette action éducative qui permet aux élèves de s'approprier des mots avec sensibilité et créativité. Les classes du lycée français Jacques-Prévert d'Accra (Ghana) ont reçu le premier prix dans la catégorie « collège français à l'étranger » et le lycée franco-équatorien La Condamine de Quito (Équateur) a reçu le 2^{ème} prix. Un premier accessit a été décerné au lycée français Pierre-Deschamps d'Alicante (Espagne).

« Je filme le métier qui me plaît »

Ouvert aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, ce concours annuel a pour objectif de mieux faire connaître le monde du travail aux jeunes à travers la réalisation d'un court-métrage de trois minutes présentant un métier de leur choix. Cette année, 2 061 projets furent soumis, et 648 films ont été retenus en sélection officielle par le jury, présidé par le réalisateur Costa-Gavras. Les femmes scientifiques étaient à l'honneur dans les productions de nos élèves. Lucie, élève au lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin (Chine), a reçu un clap d'argent pour son film « L'architecture de pensée ». Deux autres claps d'argent ont été décernés au Lycée franco-mexicain de Mexico (Mexique) pour son film « L'ingénierie au féminin » et au Lycée français de Prague (République Tchèque) pour « Les femmes en médecine ».





LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

En 2017-2018, l'AEFE a continué de développer son réseau de partenaires tout en renforçant les synergies avec chacun d'entre eux. Riche de cette diversité, l'AEFE anime et fédère un réseau unique au monde.



Les parents d'élèves : principaux partenaires des établissements

Associer étroitement les parents d'élèves à la vie des établissements est une volonté forte de l'AEFE.

Le rôle essentiel des parents d'élèves au sein des établissements

Les parents d'élèves sont au cœur de la vie des établissements, d'abord parce qu'ils ont choisi de faire confiance au modèle éducatif français, ensuite parce qu'ils sont très engagés et contribuent de manière substantielle au financement des établissements. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Dans les établissements conventionnés, gérés dans la majorité des cas par des associations de parents d'élèves (APE) en liaison étroite avec les équipes de direction, ils sont naturellement membres de l'assemblée générale des parents d'élèves et à ce titre, participent directement à la gestion de l'établissement en élisant leurs représentants au conseil de gestion.

Le conseil d'établissement, où sont présentés le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaires ou encore le plan de formation continue des personnels, permet d'aborder les points essentiels à la vie de l'établissement.

Par ailleurs, dans les établissements en gestion directe (EGD), les perspectives budgétaires sur trois ans des conférences de pilotage des ressources (CPR) peuvent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur la CPR, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentés au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves : la FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger) et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la Commission nationale des bourses (CNB) de l'AEFE, à l'instar de l'UFAPE (Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger).



Focus sur...

Les fédérations de parents d'élèves

La Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE)

Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPEE regroupe exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 170 associations dans le monde.

La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

L'Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'étranger (UFAPE)

L'UFAPE, créée en 1971, est l'une des composantes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Les représentants des personnels

En plus de leur représentation dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'Agence, les représentants des personnels participent aux groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger.

Ce dialogue social constructif mené par les services et les organisations syndicales a, notamment, permis la présentation au comité technique du 2 juillet 2018, de documents tels que :

- la circulaire relative aux élections professionnelles, présentant le cadrage des élections professionnelles du 6 décembre 2018 en vue du renouvellement des instances consultatives CT, CCPC et CCPL ;
- la note relative à la mise en place de l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves). Elle permet de valoriser la mise en place de Parcoursup et de voir comment les établissements géreront les ISOE à partir de la prochaine rentrée ;
- la circulaire relative aux procédures de prise en charge des voyages et de changement de résidence qui vise à préciser les conditions et les modalités de prise en charge des frais de résidence des personnels de l'AEFE, notamment dans la première partie qui reprend la notion de famille. Celle-ci comprend dans ce cas précis les enfants de moins de 20 ans révolus ;
- l'instruction générale relative au recrutement des personnels résidents.



Les élus :

relais de terrain indispensables

L'Agence développe des échanges constructifs avec les élus des Français établis hors de France qui représentent les quelque 2,5 millions de Français expatriés.

Un dialogue régulier et fructueux

Depuis la rentrée 2010, l'Agence s'est dotée d'un service dédié aux relations avec les élus, rattaché à la direction. Il est l'interlocuteur privilégié des élus et de leurs collaborateurs et a pour mission de communiquer régulièrement avec eux et de leur fournir une information précise et pertinente sur l'ensemble des sujets relatifs à l'Agence (pédagogie, ressources humaines, bourses scolaires, immobilier, budget, orientation, etc.). Les élus sont des partenaires à part entière de l'AEFE : les échanges dans un cadre formel ou informel sont constants et constructifs.

Les élections législatives de juin 2017 et les élections sénatoriales de septembre 2017 ont vu l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux parlementaires des Français établis hors de France. L'Agence a veillé à les rencontrer rapidement et à les informer précisément sur le fonctionnement du réseau et les enjeux de l'enseignement français à l'étranger, en particulier dans un contexte budgétaire contraint. Les rencontres formelles et informelles avec les élus ont été particulièrement nombreuses dans le contexte de la réforme de l'enseignement français à l'étranger demandée par le Président de la République au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'AEFE participe à toutes les réunions formelles organisées par le Parlement ou l'Assemblée des Français de l'étranger : auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (en vue du vote des deux dotations budgétaires pour quelque 500 millions d'euros par an), auditions thématiques au parlement (ex : mission francophonie de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, contrôle budgétaire de la commission des finances du Sénat) ou dans les différentes commissions de l'Assemblée des Français de l'étranger (enseignement, sécurité, affaires sociales, etc.).

Ils participent également à l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), créé par l'AEFE en juin 2016, qui vise à mettre en œuvre l'école inclusive dans le réseau.

Les questions des Français de l'étranger relatives à l'enseignement français à l'étranger sont aussi relayées quotidiennement par les élus par courrier, courriel et téléphone.

Conviés à tous les grands événements organisés par l'Agence, les élus ont participé par exemple cette année au concert de l'orchestre des Lycées français du monde en mars 2018 à Radio France, et à la cérémonie de sortie des Boursiers Excellence-major au Quai d'Orsay à l'invitation du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le Parlement mandate 4 représentants (deux députés, deux sénateurs) au conseil d'administration (CA) de l'Agence.

Elus locaux de l'étranger, les 442 conseillers consulaires siègent dans les conseils consulaires de bourses et dans les conseils d'établissement. Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) siègent deux fois par an à Paris et travaillent dans six commissions permanentes (dont la commission enseignement). L'AFE est représentée au conseil d'administration de l'AEFE par 1 titulaire (plus un suppléant) et 2 titulaire en commission nationale des bourses.



En chiffres

11 députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions).

12 sénateurs représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription monde).

442 conseillers consulaires (dans 130 circonscriptions).

90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions).



Les partenaires de l'AEFE

L'Agence continue de consolider son réseau de partenaires, des partenaires qui partagent ses valeurs au service de l'éducation et de la citoyenneté. Elle permet ainsi au réseau scolaire mondial qu'elle coordonne de participer à des initiatives innovantes et à des événements d'envergure.

La stratégie partenariale

Elle répond à une triple priorité :

- ✚ Les priorités du MEAE et du MEN dans le respect des programmes nationaux français :
 - > Parcours « éducation aux médias et à l'information »,
 - > Parcours « pratiques sportives »
 - > Parcours « éducation artistique et culturelle »
 - > Parcours « scientifique et technologique ».
- ✚ La nécessaire synergie entre opérateurs de l'État en général, et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en particulier.
- ✚ La nécessaire synergie entre le réseau d'enseignement français, les dispositifs complémentaires et le renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

La mise en œuvre de la stratégie partenariale de l'Agence s'effectue à trois niveaux : administration centrale (actions pédagogiques, valorisation médiatique, concours, prix...), zones et établissements.

L'AEFE compte un total de plus de 75 partenariats faisant l'objet d'une convention dans les différents champs de son fonctionnement et de ses missions, dont une cinquantaine à caractère pédagogique. À titre d'exemple, au cours de l'année scolaire 2017-2018 ont été renouvelés les partenariats avec La fondation La main à la pâte, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon), l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP)... De nouvelles conventions ont vu le jour comme celle avec Pathé-Live, Animath, la Fédération Française des Échecs, l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA).



SIGNATURE DE CONVENTION AVEC L'ENSAAMA



Focus sur...

6 conventions de partenariat signées en 2017

ANIMATH : faire connaître et pratiquer les mathématiques



L'association ANIMATH, créée en 1998, encourage la pratique d'activités mathématiques dans les écoles, collèges, lycées et établissements de niveau universitaire. Elle vise à développer clubs, ateliers et opérations qui développent l'esprit de recherche, de communication et de coopération chez les élèves. Pour réaliser cet objectif, ANIMATH s'est engagée à susciter les occasions de pratiquer les mathématiques, notamment en proposant des participations ainsi que des préparations à des compétitions de mathématiques et d'informatique et en incitant à suivre des stages. L'association dynamisera également l'information autour des mathématiques et leur enseignement via une aide à l'élaboration de productions pédagogiques mutualisables par les enseignants.

Le partenariat concerne les établissements scolaires français à l'étranger ainsi que les établissements labellisés LabelFrancÉducation.

LA MAIN À LA PÂTE : contribuer à la formation pour l'enseignement des sciences



Aider les enseignants à mettre en œuvre une démarche d'investigation permettant de stimuler chez les élèves esprit scientifique, compréhension du monde et capacités d'expression est l'ambition de la Fondation de coopération scientifique La main à la pâte. Dans cette optique, la convention de partenariat doit permettre de diffuser des outils et ressources pédagogiques proposés par la Fondation, ainsi que d'organiser des activités de développement professionnel des enseignants.

Les élèves des établissements français à l'étranger auront l'occasion de participer aux prix annuels de La main à la pâte. Des classes de collège (de la 6^e à la 3^e) pourront être associées à l'opération « Collèges pilotes » de La main à la pâte, qui soutient une pratique attrayante et créative des sciences et de la technologie en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des laboratoires et des entreprises du territoire local.

PATHÉ LIVE : diffuser les spectacles de la Comédie-Française dans le réseau



L'accord a trait au dispositif « Comédie-Française au cinéma » grâce auquel des représentations théâtrales pourront être organisées pour les élèves. Il concerne les établissements homologués ainsi que les établissements labellisés LabelFrancÉducation.

RADIO FRANCE : accompagner l'Orchestre des lycées français du monde



Alors que le partenariat entre l'AEFE et Radio France fait l'objet d'une convention-cadre relative à l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) et à la musique ; l'Orchestre des lycées français du monde bénéficie d'un accompagnement pédagogique et artistique très important apporté par le Philharmonique de Radio France.

ONISEP : faciliter l'information et l'orientation des élèves du réseau



Par ce nouvel accord, les deux établissements publics poursuivent et renforcent une collaboration instaurée depuis 2010 au bénéfice des élèves et des équipes éducatives du réseau.

Ce partenariat permet la mise à disposition de services numériques de l'Onisep pour l'orientation, notamment la possibilité de réponses aux questions des élèves et des familles avec monorientationenligne.fr. Il concerne également l'accès à l'ENT (espace numérique de travail) FOLIOS, outil qui permet à l'élève de conserver les traces de ses apprentissages et de ses expériences, d'une année à l'autre et d'une action à l'autre, afin de prendre conscience de son cheminement et de construire son parcours du collège à l'enseignement supérieur.

L'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA) : informer sur les filières du design et des métiers d'art



L'ENSAAMA est une grande école publique dans le domaine des formations, très sélectives, du design et des métiers d'art. Ce partenariat vise à organiser une information sur les métiers des arts appliqués à l'intention des élèves du réseau. Pour cela, l'AEFE et l'ENSAAMA coordonneront leurs actions, notamment pour permettre aux représentants de l'école de participer à un maximum de forums d'orientation dans les lycées français du monde. Des échanges d'informations auront lieu entre les deux structures, touchant les élèves potentiellement intéressés et les évolutions de l'offre de l'école. Un représentant de l'ENSAAMA siègera au jury de sélection des bourses Excellence-Major.



L'événementiel :

retour sur la 1^{ère} édition de la semaine des lycées français du monde

Afin de valoriser encore davantage ce que représente le réseau des établissements français à l'étranger, l'AEFE a organisé un événement mondial durant une semaine permettant la mise en lumière du dynamisme des écoles, collèges, lycées français et l'implication des équipes éducatives au service de la réussite de tous les élèves. La première édition de la Semaine des lycées français du monde, en novembre 2017, s'est ouverte au Salon du livre francophone de Beyrouth et s'est clôturée au Salon européen de l'éducation à Paris. Leïla Slimani était la marraine de cette première édition.

Chaque jour de la semaine a été l'occasion de mettre l'accent sur des thématiques qui correspondent à des marqueurs importants du modèle éducatif français à l'étranger : « Les sciences, l'innovation et le numérique », « L'école maternelle », « Les pratiques et les valeurs sportives », « La philosophie, la culture de l'engagement et l'éducation à la citoyenneté », « Le parcours d'éducation artistique et culturelle & l'école inclusive », « Le parcours Avenir pour l'orientation & les anciens élèves ».

640 projets événementiels ont été organisés dans 166 établissements. Tous les établissements du réseau avaient reçu un kit de communication aux couleurs de la semaine des lycées français du monde afin de pouvoir communiquer de manière harmonisée sur les dispositifs. Une cartographie narrative permettait de suivre chaque événement. De plus, de nombreuses émissions de Web radio ont été programmées, l'occasion de faire un focus sur des spécificités de l'enseignement français.

Au total ce ne sont pas moins de 700 écoutes de podcasts en ligne, 3 890 visionnages de vidéo en ligne et plus de 100 000 vues du clip de la semaine des lycées français du monde. Une belle visibilité pour l'ensemble du réseau !

Et quelques exemples de retombées presse :

■ **TVSMONDE** « 64 minutes »

13/11/17 : interview du Directeur de l'Agence

■ **RFI** « 7 milliards de voisins »

14/11/17 : La maternelle, intervention de la directrice d'école française de Sarrebrück

■ **TVSMONDE** « 64 minutes »

16/11/17 : interview de deux anciens élèves

■ **RFI** « Vivre ailleurs »

18/11/17 : la première édition des lycées français du monde.

SEMAINE
DES LYCÉES
FRANÇAIS
DU MONDE

12-19 NOVEMBRE 2017

VENEZ NOUS DÉCOUVRIR !

#SemaineLFM



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Focus sur...

Une semaine d'émissions radio-captées dans le réseau et à l'agence durant la SLFM

☒ **Dimanche 12 novembre**

Ouverture de la semaine au Salon du livre de Beyrouth en présence de Leïla Slimani et du directeur adjoint de l'AEFE, Jean-Paul Négrel.

☒ **Lundi 13 novembre**

« Les sciences, l'innovation et le numérique »

Table ronde à l'AEFE sur le thème de l'enseignement à la française & les sciences et les femmes, animée par Nicolas Montlivet, inspecteur pédagogique IA-IPR sciences physiques et chimiques, et Raphaëlle Dutertre, référente égalité à l'AEFE, Marie-Sophie Pawlak, présidente de l'association « Elles bougent ! ».

☒ **Mardi 14 novembre**

« L'école maternelle, une spécificité française »

Le 14 novembre 2017, l'école maternelle de Barcelone, école moderne et adaptée aux besoins des jeunes enfants était inaugurée par l'ambassadeur de France et le directeur de l'AEFE. À cette occasion, une table ronde sur l'école maternelle était organisée par les équipes de l'établissement, Isabelle Picault, coordonnatrice au service pédagogique des inspecteurs de l'Éducation nationale en résidence dans le réseau scolaire à l'étranger, et Claire Briquel-Gauthier, du service communication et événement de l'AEFE.

☒ **Mercredi 15 novembre**

« La pratique sportive dans les établissements français à l'étranger »

Éducation au sport et par le sport, l'éducation physique et sportive (EPS) à la française est une discipline scolaire ambitieuse. Elle trouve des prolongements au sein des associations sportives et lors de rencontres qui sont des vecteurs d'ouverture, de coopération, de lien social, d'excellence et de rayonnement... Avec l'appui de partenaires de talent, en premier lieu les fédérations du sport scolaire que sont l'USEP et l'UNSS, représentées lors de la table ronde organisée au siège de l'AEFE, les lycées français du monde s'attachent à faire vivre les valeurs de l'olympisme. Cette table ronde était animée par Dominique Maillard, inspecteur pédagogique (IA-IPR) d'éducation physique et sportive (EPS) à l'AEFE avec la présence de Marie Barsacq, directrice Impact et Héritage du comité Sport et Société de Paris 2024 ; Christophe Bouchard, directeur de l'AEFE ; Gévrise Émane, triple championne du monde et médaillée olympique de judo ; Christophe Luczak, directeur adjoint à la direction nationale de l'UNSS et Véronique Moreira, présidente de l'USEP.

☒ **Jeudi 16 novembre**

« L'enseignement de la philosophie, la culture de l'engagement et l'éducation à la citoyenneté »

Emission radio-captée, animée par Stéphanie Valade du service communication et événements de l'AEFE, en présence de Marie-Renée Andreescu, ancienne élève roumaine du lycée Anna-de-Noailles de Bucarest, actuellement étudiante en classe préparatoire littéraire au lycée Louis-le-Grand à Paris, et Fabrice Rousseau, chef du service pédagogique de l'AEFE, avec une contribution de Hajar Chokairi, ancienne élève du lycée Descartes de Rabat, boursière Excellence-Major (2012-2017) ayant suivi un double cursus (HEC et philosophie). Marie-Renée a obtenu le 1^{er} prix en dissertation philosophique au Concours général en 2015, après s'y être illustrée, l'année précédente, en composition française.

☒ **Vendredi 17 novembre**

« Les activités artistiques et culturelles »

Une table ronde autour du parcours artistique et culturel, animée par Anna Sofia Torres, ancienne élève du lycée français Paul-Valéry de Cali (Colombie), boursière Excellence-Major de l'AEFE, étudiante à Sciences Po Paris sur le campus de Poitiers, assistée d'une JRI-AEFE (jeune reporter internationale) venue du Lycée français de Madrid. Les invités étaient réunis autour de Fabrice Rousseau, chef du service pédagogique de l'AEFE ; Sylvestre Gozlan, responsable de l'action culturelle et du développement des publics scolaires, théâtre Paris-Villette ; Mathieu Potte-Bonneville, responsable du pôle idées et savoirs, département langue française, livre et savoirs de l'Institut français ; avec la contribution vidéo de Armelle Philip, professeure d'histoire et géographie au lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix.

☒ **Samedi 18 novembre**

« Les anciens élèves des lycées français du monde »

L'occasion de lancer la nouvelle plateforme alfm.fr, le réseau des anciens des lycées français du monde pour leur permettre d'entretenir les liens tissés « sur les bancs de l'école » et de valoriser leurs parcours. Du fait de leur scolarité dans un lycée français du monde, les anciens élèves, qu'ils soient français ou d'autres nationalités, ont une langue, une formation et des références communes. Ils sont des acteurs essentiels de la diffusion de la langue française et du dialogue entre les cultures. Ces anciens élèves, toutes générations confondues, sont au nombre de 600 000 partout dans le monde.



LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Restez connectés...

La fréquentation du site aeфе.fr est à la hausse notamment au moment de la semaine des lycées français du monde. On notera également une présence accrue sur les réseaux sociaux, un enrichissement et une diversification des contenus, une mise à disposition d'outils pour la création de sites Internet que les établissements commencent à s'approprier. Et cela grâce à la présence de plus en plus significative des référents communication dans les établissements, formés et accompagnés par le service communication et événements tout au long de l'année.

Cependant, en période dite « creuse », au mois d'août 2018 par exemple, le nombre de visites a été de 100 413.

Fréquentation du site aeфе.fr à la hausse

Le site a trouvé sa place sur la Toile et son audience continue d'augmenter. En témoigne la progression du nombre de visites : 126 863 en moyenne mensuelle en 2016, 143 968 en 2017 et environ 147 678 sur les neuf premiers mois de l'année 2018.

Les deux campagnes de recrutement annuelles correspondent toujours à des pics de fréquentation : 208 545 en janvier 2018 (mois de mise en ligne des postes de résidents) et 227 240 en septembre 2018 (publication des profils de postes d'expatriés).

AEFE-Info, la lettre d'information mensuelle à laquelle tout internaute peut

s'abonner depuis la page d'accueil du site, compte plus de 5 000 inscrits. Depuis mai 2016, une lettre interne du siège et du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger est également diffusée par messagerie électronique (3 000 destinataires) et via l'espace pro du site aeфе.fr.

Afin de permettre aux internautes de suivre les grands événements, des vidéos et des émissions de radio en direct sont diffusées sur le site. Elles sont souvent réalisées par des élèves et leurs enseignants avec un accompagnement du service communication de l'AEFE dans le but d'imprimer une dynamique d'éducation aux médias et à l'information.

Les réseaux sociaux en chiffres @aeфеinfo (août 2018)



plus de

21 400
abonnés



plus de

7 530
abonnés



plus de

2 601
abonnés



plus de

6 230
abonnés

Visibilité accrue sur les réseaux sociaux

Vecteurs de communication complémentaires, les réseaux sociaux permettent un lien avec des publics souvent différents de ceux du site Internet. Le nombre d'abonnés sur Facebook et Twitter est à la hausse. De plus en plus d'établissements (plus d'une centaine) sont présents sur ces deux réseaux. Les plus belles photographies du réseau figurent sur Instagram.

L'accompagnement du réseau des référents communication

Afin d'améliorer les échanges et la diffusion d'information entre l'AEFE et les établissements du réseau, d'apporter une meilleure valorisation des actions, événements, opérations et dispositifs pédagogiques des établissements ainsi qu'un élargissement de l'audience globale (site internet, réseaux sociaux, médias), le service communication et événements a constitué un réseau de référents communication. L'objectif est d'animer un réseau de professionnels de la communication sur le terrain en leur fournissant à la fois des ressources et un accompagnement professionnel.

Le service communication et événements (SCE) et le service informatique ont mis en place une plateforme de collaboration et d'échanges à la fin de l'année 2017. Elle est animée par le SCE et permet aux référents communication de l'AEFE de disposer de forums de discussions pour des échanges de bonnes pratiques, de bénéficier de ressources et documents, de maquettes, de modèles, produits par d'autres référents communication, de tutoriels de communication, d'actualités événementielles, d'une liste de solutions logicielles et services en ligne reconnues par la communauté des référents communication. La richesse de cette plateforme est de constituer une première base de données de pratiques et de solutions évitant à un nouvel entrant de réinventer ce qui existe déjà.



En parallèle, des sessions de formation sont proposées par le SCE aux référents communication référencés dans MAGE par leur chef d'établissement.

Trois sessions de formation ont eu lieu durant l'année scolaire 2017/2018 :

- au grand lycée franco-libanais de Beyrouth (Liban), décembre 2017 : 29 participants de la zone MOPI ;
- au siège de l'Aefe, mars 2018 : 24 participants de toutes les zones géographiques ;
- au lycée Antoine-de-Saint-Exupéry de Santiago (Chili), juin 2018 : 15 participants de la zone AMLASUD.



SÉMINAIRE DES RÉFÉRENTS COMMUNICATION, PARIS





À PROPOS DE L'AGENCE

Les services de l'AEFE, répartis sur les sites de Paris et de Nantes, mettent en œuvre la stratégie et la politique de l'AEFE avec pour principal objectif de permettre aux établissements du réseau de mener au mieux leurs missions.



28

MEMBRES
au conseil d'administration



5 **ORGANES**
CONSULTATIFS

172

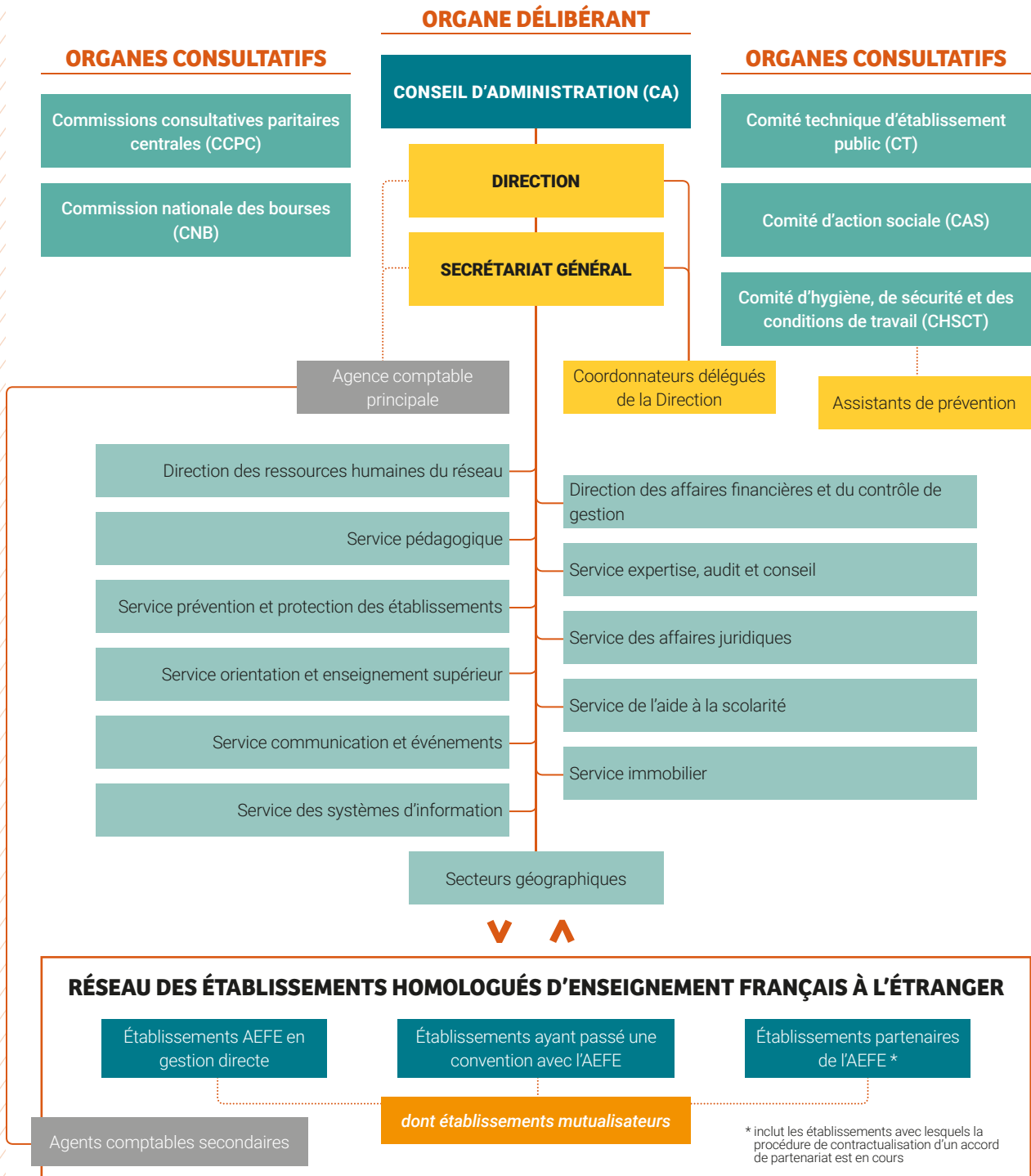
EMPLOIS POURVUS
sur les sites de Paris et Nantes





À PROPOS DE L'AGENCE

L'organigramme de l'AEFE





À PROPOS DE L'AGENCE

La composition du conseil d'administration

28 membres au conseil d'administration de l'AEFE au 26 novembre 2018



PRÉSIDENT

■ **Laurent BILLI**, directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM), ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **Laurence AUER**, directrice de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau
- **Dominique DEPRIESTER**, chef de la mission de la Langue française et de l'Éducation
- **Nicolas WARNERY**, directeur des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire
- **Jean-Claude MARFAING**, chef de la mission de l'Aide à la scolarité et de l'Action sociale
- **Gilles GARACHON**, directeur des Ressources humaines
- **Agnès CUKIERMAN**, directrice des Affaires financières
- **Daniel VOSGIEN**, délégué des Programmes et des Opérateurs

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- **Samantha CAZEBONNE**, députée représentant les français établis hors de France (5^{ème} circonscription)
- **Béatrice PIRON**, députée de la 3^{ème} circonscription des Yvelines
- **Claudine LEPAGE**, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- **Richard YUNG**, sénateur des Français établis hors de France

REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES GESTIONNAIRES CONVENTIONNÉS, DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- **André FERRAND**, président de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE)
- **Jean-Christophe DEBERRE**, directeur général de la Mission laïque française (Mlf)

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- **Catherine DESLIENS**, SNUipp / FSU
- **Hamid LAAROUSSI**, SNES / FSU
- **Patrick SOLDAT**, SNES / FSU
- **Henri ESTIENNE**, UNSA-Éducation
- **Olivier PERRIN**, SNUipp / FSU

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET

- **Morgan LARHANT**, sous-directeur de la 7^e sous-direction à la direction du Budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- **Jean-Marc CHNEIDER**, chef de bureau de la Prospective et de l'expertise européenne et internationale à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- **Caroline PASCAL**, doyenne de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- **Jean-Marc HUART**, directeur général de l'Enseignement scolaire
- **Hervé TILLY**, sous-directeur des affaires européennes et multilatérales à la DREIC

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- **Martin JUILLARD**, directeur adjoint des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, MEAE

REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **François NORMANT**, président de la FAPEE
- **Moulay Driss EL ALAOUI**, FCPE

MEMBRE ÉLU DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- **Chantal PICHARLES**, conseillère AFE Europe du Sud



À PROPOS DE L'AGENCE

La direction

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur. Il est assisté dans ses fonctions d'un directeur adjoint qui assure notamment l'intérim en cas de vacance ou d'empêchement.

Le directeur détermine, en relation avec sa tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration.

Le directeur recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels il a autorité. Il est également ordonnateur principal des dépenses et des recettes de l'Agence.

Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil d'administration, il notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. Le directeur conclut les contrats et les conventions.

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative et assure le bon fonctionnement des instances statutaires. Il organise la procédure de recrutement et propose des candidatures à la direction pour les personnels des services centraux de l'Agence. Il initie les procédures de gestion, s'assure de leur application et pilote et coordonne les dispositifs de contrôle et d'audit (hors dispositifs sous responsabilité propre de l'agent comptable principal). Il dirige sous l'autorité de la direction l'ensemble des services. Il encadre et organise la cellule de prévention et de crise de l'Agence. Il recueille, exploite et restitue aux services de l'Agence et établissements du réseau les informations leur permettant un pilotage optimal. Il assure la coordination des services notamment dans les domaines de l'informatique, de la politique immobilière, de la politique de déconcentration et de mutualisation.

Le secrétaire général est assisté dans sa tâche par deux secrétaires généraux adjoints, l'un en charge des affaires générales et l'autre en charge des relations extérieures, de l'évaluation et de la prospective.

Le bureau des ressources humaines des services centraux, placé sous l'autorité du secrétaire général, initie et met en œuvre le suivi des carrières et le développement des compétences des personnels

des services centraux, de leur recrutement à leur départ. Il assure la gestion administrative et financière, établit et met en œuvre le plan de formation, propose son aide à la réflexion en termes

de gestion prévisionnelle des emplois des services centraux et anime les commissions de gestion des personnels (commission interne et comité d'action sociale).

La cellule données, informations et statistiques est rattachée au secrétariat général. Elle est chargée de fiabiliser et d'automatiser la restitution et l'analyse des données statistiques. Elle fournit les restitutions statistiques, les traitements de données chiffrées automatisées dans le cadre de la préparation des informations externes et des réponses à apporter aux problématiques internes à l'Agence. La cellule participe à la mise en place des indicateurs de référence.

L'agence comptable principale est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle effectue l'agrégation annuelle des comptes des établissements en gestion directe. Elle assure le contrôle des opérations des agents comptables secondaires, ainsi que l'animation et la mise en œuvre du contrôle interne comptable.

Outre ces missions traditionnelles, l'agent comptable principal, basé au siège de Nantes, a un rôle de conseil auprès de la direction, des services centraux et des établissements en gestion directe.

Le délégué de la direction, chef du service expertise, audit et conseil (SEAC) travaille en liaison avec l'ensemble des services centraux de l'Agence. Le SEAC participe, en lien avec les secteurs géographiques, le service pédagogique, la direction des affaires financières et du contrôle de gestion et l'agence comptable principale, au pilotage et aux réflexions sur les sujets concernant l'allocation et l'utilisation des moyens financiers et humains par les établissements. Il mène des missions d'expertise, d'audit et de conseil dans les établissements conventionnés et partenaires du réseau. Il est chargé du pilotage du dispositif de mutualisation, de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de gestion des personnels de droit local ainsi que de la gouvernance des établissements conventionnés et partenaires. Il coordonne et supervise le volet formation dans les domaines administratifs et de gouvernance dans ces établissements et élabore des outils de gestion. Par délégation de la direction, le chef de service réalise des missions d'expertise spécifiques, notamment pour accompagner la demande d'investisseurs qui souhaitent développer des projets scolaires. En tant que responsable des relations avec



+ CHRISTOPHE BOUCHARD
DIRECTEUR



+ JEAN-PAUL NEGREL
DIRECTEUR
ADJOINT



+ LAURENT SIGNOLES
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL



+ CLOTILDE FAYET
SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE
ADJOINTE
CHARGÉE
DES AFFAIRES
GÉNÉRALES



+ FLORENT VERGÈS
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADJOINT
CHARGÉ DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES, DE
L'ÉVALUATION ET DE
LA PROSPECTIVE



+ RAPHAËLLE DUTERTRE
RESPONSABLE
DES RELATIONS
AVEC LES ÉLUS
ET LES ANCIENS
ÉLÈVES
RÉFÉRENTE
ÉGALITÉ



+ WILLIAM NGUYEN
DÉLÉGUÉ
DE LA DIRECTION
CHEF DU SERVICE
EXPERTISE, AUDIT
ET CONSEIL



+ OLIVIER SORDET
AGENT COMPTABLE
PRINCIPAL

les entreprises, il répond aux sollicitations émanant des acteurs du domaine économique, identifie les interlocuteurs privilégiés au sein des entreprises et relaie auprès d'eux les orientations et projets de l'AEFE.

La direction des affaires financières et du contrôle de gestion assure le pilotage financier de l'établissement et la programmation budgétaire pluriannuelle et veille, en liaison avec les secteurs géographiques et l'agence comptable principale, à la bonne gouvernance des établissements en gestion directe (EGD) en exerçant des missions de contrôle de gestion et de contrôle interne de ces établissements. Dans le cadre de la comitologie mise en place à l'Agence, elle met en œuvre le contrôle interne budgétaire.

Elle prépare le budget annuel, les budgets rectificatifs de l'Agence et leur mise en œuvre. Dans ce cadre, elle détermine la politique d'achat public, assume la responsabilité de la commande publique de l'opérateur et assure l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes. En lien avec le service immobilier, elle accompagne la programmation immobilière. Elle produit des analyses techniques et exerce des fonctions de pilotage des EGD dans le cadre des conférences de pilotage des ressources (CPR), l'examen des actes uniques de gestion et la gestion des personnels de droit local sous plafond d'emplois. Elle participe à la modernisation de la fonction financière avec l'adaptation de la réforme de gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et coordonne, en liaison avec l'ensemble des services, la mise en œuvre de la réforme dans le réseau et au sein des services centraux. Elle assure le pilotage de la recette, de la masse salariale, le contrôle budgétaire des emplois et garantit le respect du plafond d'emplois. Elle assure la production et le suivi des barèmes des régimes indemnitaires.

La responsable des relations avec les élus et les anciens élèves des lycées français du monde

participe aux travaux afférant à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction. Elle participe en tant que de besoin aux réunions ou groupes de travail organisés en interne ou par certains partenaires extérieurs de l'AEFE. Elle peut être amené à représenter la direction dans les instances extérieures (entretiens, réunions, manifestations). Elle participe à la validation de documents administratifs ou de communication réalisés par les services de l'Agence. Elle est responsable de l'organisation des rencontres officielles ou informelles du directeur avec les parlementaires et les élus de manière générale. Elle est chargée de la stratégie de communication ciblée vers les élus et particulièrement les élus des Français de l'étranger. En tant que responsable des relations avec les anciens élèves, elle élabore et met en œuvre le plan d'actions pour le développement du réseau des anciens élèves des lycées français, elle anime et conseille les associations locales d'anciens en lien avec les établissements et l'association des anciens des lycées français du monde (ALFM). Elle participe à l'élaboration et à l'organisation des manifestations relatives aux anciens élèves et aux boursiers Excellence-Major, en lien avec les services de l'Agence. Elle pilote la création et le développement de la plateforme « ALFM, le réseau des anciens des lycées français du monde ». Elle est membre du comité de pilotage AGORA-Monde.



À PROPOS DE L'AGENCE

Les chefs de service

Les services centraux sont composés de 17 services spécialisés ou transversaux, dont cinq secteurs géographiques. Ces services relaient et mettent en œuvre les orientations définies par la direction et le secrétariat général.



BERNARD PUJOL
DIRECTEUR
DES RESSOURCES
HUMAINES



**AURÉLIA CARRÉ
DE LUSANÇAY**
DIRECTRICE DES AFFAIRES
FINANCIÈRES ET DU
CONTRÔLE DE GESTION



FABRICE ROUSSEAU
CHEF DU SERVICE
PÉDAGOGIQUE



**STÉPHANIE
MOUSSY**
CHEFFE DU SERVICE
DES AFFAIRES
JURIDIQUES



**VÉRONIQUE
CHAMPIGNY**
CHEFFE DU SERVICE
ORIENTATION ET
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



BRUNO AGUESSE
CHEF DU SERVICE
DE L'AIDE À LA
SCOLARITÉ



THOMAS ROUCHIÉ
CHEF DU SERVICE
COMMUNICATION ET
ÉVÉNEMENTS



PIERRE FAVRET
CHEF DU SERVICE
IMMOBILIER



SYLVIE BONNEFOY
CHEFFE DU SERVICE
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION



GILLES ALMOSNINO
CHEF DU SECTEUR
MAGHREB ET
OCÉAN INDIEN



JOSÉ LESAULNIER
CHEF DU SECTEUR
AMÉRIQUES



**CATHERINE MAC
LORIN**
CHEFFE DU SECTEUR
ASIE ET MOYEN-
ORIENT



**FRANCE
BESSIS-FAVARD**
CHEFFE DU SECTEUR
EUROPE



GUILAUME CARIO
CHEF DU SECTEUR
AFRIQUE



Les organes consultatifs

Comité technique (CT)

Le comité technique est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 5 représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants, et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. **Il traite des questions relatives :**

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services ;
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services ;
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;
- aux règles statutaires ;
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée ;
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- aux critères de répartition des primes de rendement ;
- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;
- à l'évolution des effectifs et des qualifications.

Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité technique.

Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Il existe à l'AEFE 5 CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Les CCPC comprennent :

- 5 membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, et un nombre égal de suppléants ;
- 5 membres titulaires représentants du personnel et un nombre égal de suppléants.

Elles sont consultées sur le recrutement des personnels expatriés et la fin de contrat anticipée des agents contractuels de droit public de l'Agence. Elles sont également saisies pour avis de toute question d'ordre individuel concernant les agents relevant de leur compétence.

Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art D531-50) et présidée par le Directeur de l'Agence, la CNB, composée de 23 membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est compétent pour examiner les questions :

- relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence : organisation du travail, environnement physique du travail, aménagement des postes de travail, construction, aménagement et entretien des lieux de travail, durée et horaires de travail, aménagement du temps de travail, nouvelles technologies et leur incidence sur les conditions de travail ;
- relatives à la prévention des risques professionnels : rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels qui en dresse une cartographie pour chaque site et élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux qui lui est annexé.

Il est composé du directeur de l'Agence, du secrétaire général, de 7 représentants du personnel titulaires et d'un nombre égal de suppléants, du médecin de prévention, des deux assistants de prévention, de l'inspecteur santé et sécurité, et des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité.

Le CHSCT est relayé dans les établissements par des commissions hygiène et sécurité ayant compétence pour l'ensemble de la communauté scolaire et des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels.

Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE. Il émet des avis sur :

- ▣ les orientations de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- ▣ le chiffrage et l'impact des nouvelles prestations envisagées ;
- ▣ l'organisation et le fonctionnement de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- ▣ les projets de répartition des crédits entre les différents secteurs d'intervention ;
- ▣ les orientations de la politique en matière d'attribution des logements sociaux.

Le comité d'action sociale est composé de :

- ▣ 2 représentants de l'administration sans voix délibérative : le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, président du comité, ou son représentant, et le secrétaire général, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines, ou son représentant ;
- ▣ 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du personnel.



Focus sur...

Nomination d'un délégué à la protection des données

Le règlement général sur la protection des données.

▣ Ce règlement de l'Union européenne constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel.

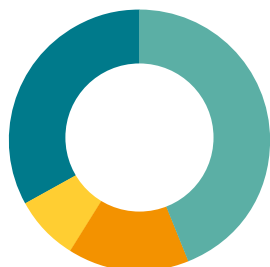
La collecte, le traitement et la communication des données à caractère personnel sont désormais encadrés par ce nouveau règlement, dans la continuité de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

▣ En tant qu'opérateur public, l'Agence est soumise à cette réglementation et a nommé un délégué à la protection des données, qui contrôle l'application des dispositions réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel. Il tient un registre des traitements, gère les demandes ou réclamations formulées par des personnes concernées par ces traitements et apporte des conseils aux services. Il est désigné auprès de l'autorité de contrôle, la CNIL, et coopère avec elle sur les plaintes reçues par l'autorité, notamment.

Les personnels des services centraux

Au 1^{er} janvier 2018, les services centraux de l'AEFE comptent 172 agents ainsi répartis : 103 à Paris et 69 à Nantes. Cinq de ces agents sont mis à disposition par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Avec 44 % des personnels, le ministère de l'Éducation nationale reste le plus représenté. Quant aux personnels issus du MEAE et du ministère de l'Économie et des Finances, ils représentent respectivement 15 % et 8 % des personnels. Enfin, 33 % des agents sont issus d'autres administrations ou du secteur privé. La proportion de femmes parmi les agents des services centraux se stabilise cette année encore à 62 %.

RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR ORIGINE



- Ministère de l'Éducation nationale 44 %
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 15 %
- Ministère de l'Économie et des Finances 8 %
- Autres 33 %

LES EMPLOIS À L'AEFE	2016	2017	2018
TOTAL DES EMPLOIS POURVUS	167	177	172
Paris	99	112	103
Nantes	68	65	69
RÉPARTITION PAR CORPS D'ORIGINE			
Ministère de l'Éducation nationale	58	66	76
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	28	28	25
Ministère de l'Économie et des Finances	15	14	13
Autres	66	69	58
PRISE EN CHARGE BUDGÉTAIRE			
AEFE	162	172	167
Ministère de tutelle	5	5	5
RÉPARTITION PAR SEXE			
Femme	102	107	107
Homme	65	70	65



À PROPOS DE L'AGENCE

Les partenaires de l'AEFE

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



- Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
- Assemblée nationale
- Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)
- Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (ANEFE)
- Ministère de l'Éducation nationale
- Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
- Mission laïque française
- Sénat
- Centre d'études arabes

PARTENAIRES SIGNATAIRES D'UNE CONVENTION



- Académie des sciences
- AFM-Téléthon
- Agence française de développement
- Agence universitaire de la Francophonie
- AGIRabcd
- Association des Anciens des lycées français du monde (ALFM)
- Bundesverwaltungsamt (BVA)
- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI)
- Campus France
- Campus France – France Alumni
- CANOPÉ
- CIEP
- CNED
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCE)
- Conférence des présidents d'université (CPU)
- École des loisirs
- École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR)
- Elles bougent
- ESSEC
- Fédération Française de Badminton (FFBad)
- Fédération Française de Rugby (FFR)
- Fédération Française d'Esime (FFE)
- Fédération Française de Football (FFF)
- Femmexpat
- Fondation Lilian Thuram
- France Médias Monde (FMM)
- Institut du monde arabe (IMA)
- Institut français (IF)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Lepetitjournal.com
- Les enfants de l'Ovale
- Mémorial de la Shoah
- Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP)
- Paris Sciences et Lettres
- Radio France
- Service civique
- Sciences Po
- TV5MONDE
- UniFrance films
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)



À PROPOS DE L'AGENCE

Carte du réseau

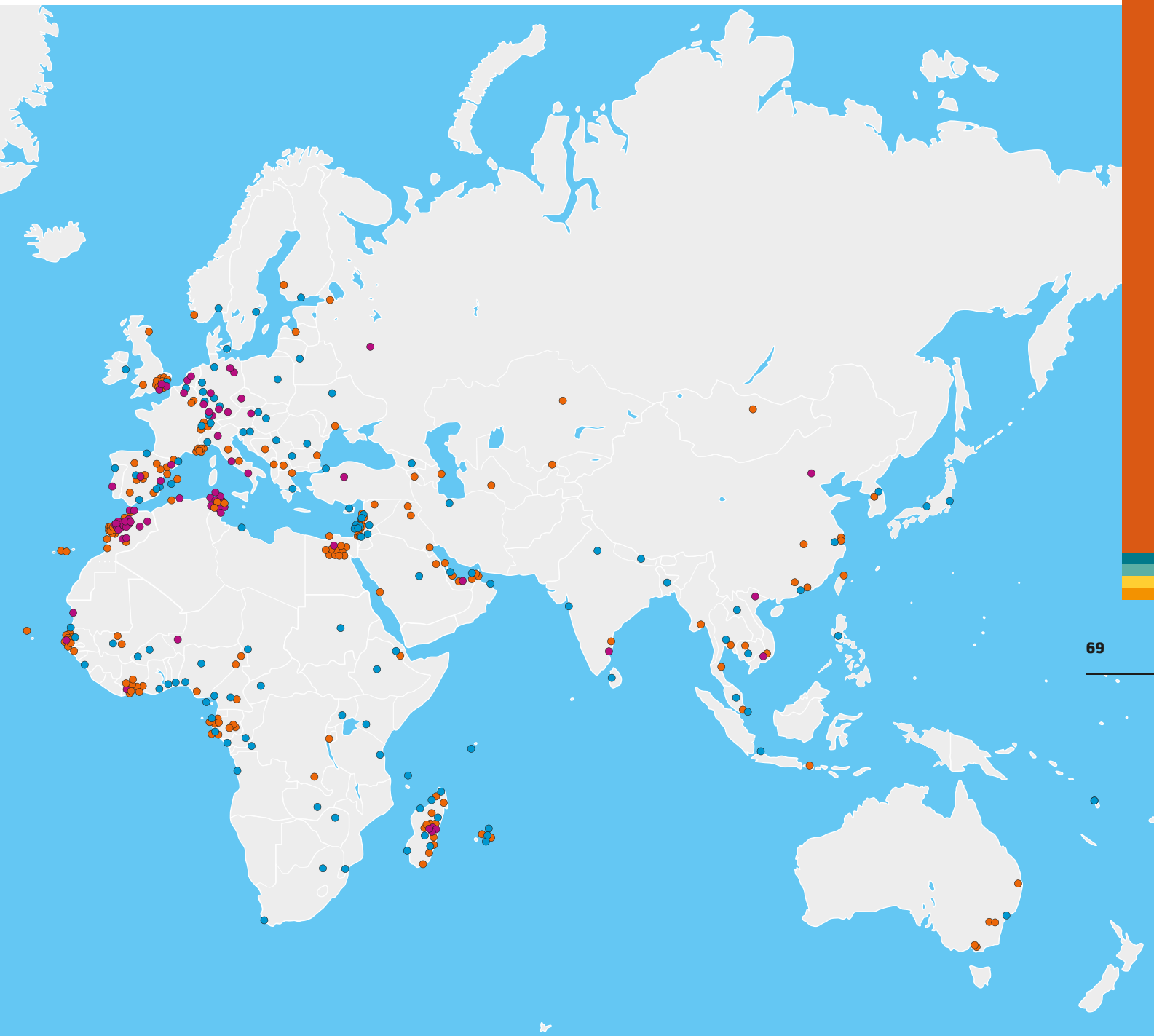
2017-2018



Rechercher
un établissement



*Homologués par le ministère français de l'Éducation nationale
septembre 2018 - C.A.F.E.E.



LES ÉTABLISSEMENTS : ● En gestion directe ● Conventionnés ● Partenaires

RESTEZ CONNECTÉS...

aefe.fr



23, place de Catalogne
75014 PARIS

1, allé Baco BP 21509
44015 NANTES

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger